

La Plaine

Tournée vers l'avenir ►►

Dans ce numéro ...

" Services de santé
et services à la personne
à La Plaine "



Juillet
►► 2018

n° 09 ►►

Sommaire :

> Edito	1
> Actualités, informations...	2
> Budget primitif 2018	10
> Association de la Chapelle Notre Dame de Pitié : vers une association patrimoine ?	12
> Service Présence Boc'Âge	14
> Les jardins de part'âge	15
> Quatre nouveaux locatifs au village les Tilleuls	16
> Équipements de loisirs et détente	17
> Bâtiments communaux : programme de travaux 2018	18
> Comment faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite ?	20
> Inventaire des zones humides et des haies	22
> 4L Trophy, Sébastien Chiron	23
> Services de santé et services à la personne à La Plaine	24
> École François Denéchère	28
> Les Réunions du Conseil municipal	31
> Détente	47
> Horaires & dates	48
> Permanences	50

Tournée vers l'avenir



Edito

Elles étaient bien de retour à Pâques ! Depuis, elles ont repris leur rôle, égrenant le temps qui passe et marquant les événements de la vie. Ce sont Marie et Henriette bien sûr, les deux cloches qui après rénovation ont été réinstallées sur un beffroi tout neuf dans le clocher. Cette opération a connu un vif succès de curiosité et l'appel aux dons lancé par la Fondation du Patrimoine a connu aussi un certain succès, ce qui a bien contribué au financement de l'opération.

Il s'agissait là en fait d'un investissement programmé en 2017.

Cette année, un accent en matière d'investissement a été mis sur les équipements ludiques à destination des jeunes, du plus jeune âge à l'adolescence. Ils sont nombreux dans la commune, il était normal de penser un peu plus à eux cette fois, à l'approche des congés d'été, et ils étaient demandeurs ! Ainsi un fronton multisports, une zone de jeux pour les plus petits et un terrain de BMX vont enrichir l'équipement de l'espace sport loisir de la Nongille. Des jeux complémentaires vont aussi être installés dans le parc et dans l'espace Pierre Mérand, près de l'école, et même une table de ping-pong - depuis longtemps promise !- près du foyer des jeunes.

Parallèlement, c'est moins ludique mais toujours pour la jeunesse, le projet restaurant scolaire suit son court. L'acquisition des terrains est budgétée, ainsi qu'une provision en vue du lancement des travaux qui ne pourront toutefois se réaliser au mieux qu'en 2019 du fait, entre autre, du délai d'instruction de subventions demandées et attendues pour ce projet conséquent.

Comme d'habitude, le détail du budget et des investissements vous sont présentés dans les pages suivantes. J'ai plaisir à confirmer que les taux d'imposition communaux sont inchangés cette année, que la taxe sur les ordures ménagères baisse et que pour la 8^e année consécutive, le budget principal s'équilibre sans emprunt.

Ce bulletin met par ailleurs l'accent sur les services de santé et les services à la personne existant sur la commune. Certes il n'y a pas, il n'y a jamais eu d'ailleurs, de médecin, mais ce qui existe est quand même conséquent, remarquable et parfois méconnu.

Equipements, services, cadre de vie.... Notre commune ne manque pas d'atouts !

Jean-Luc Combe, Maire

Actualités, informations...

UN DON POUR LA RÉNOVATION DES CLOCHES ET DU BEFFROI

L'association de la chapelle disposant d'un peu de trésorerie a souhaité par le biais d'un don de 5 000 euros participer au financement des travaux de restauration des cloches et du beffroi. A ce jour, 6 460 euros ont été récoltés par le biais de la Fondation du patrimoine. Merci aux donateurs.



« 6 460 € de dons
pour le beffroi
et les cloches »

LES VIEUX TRACTEURS SONT DE RETOUR

Le samedi 18 août prochain, les vieux tracteurs en sortie randonnée feront une pose dans le parc de la mairie aux environs de 16 heures. Chacun, connaisseur, amateur ou simple curieux pourra venir approcher et admirer de près ces engins qui animaient la campagne il y a quelques dizaines d'années.

Nouveau : des tickets tombola seront proposés aux spectateurs. 1^{er} prix un tracteur Deutz D30 !



FERMETURES PÉRIODE ESTIVALE

Le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés cet été :

les mercredis après-midis

18 et 25 juillet

1, 8 et 22 août



CHOLET PAYS DE LA LOIRE

Le 25 mars dernier, la course cycliste Cholet Pays de la Loire parrainée par l'Agglomération du Choletais a traversé la commune de La Plaine. Les spectateurs étaient nombreux au carrefour de la Chapelle et ont apprécié les efforts des sportifs à leur passage.

Pour organiser ce passage, les communes traversées étaient invitées à fournir un certain nombre de signaleurs. Merci à l'équipe de plainais qui a assuré avec sérieux et aussi plaisir cette tâche !



QUE DE NEIGE CETTE ANNÉE !



De mémoire de plainais, il faudrait remonter en 1986 (et encore !) pour trouver un hiver avec un tel nombre de jours de neige et en telle quantité.

Comme toujours, l'évènement étant rare, chacun a pu s'émerveiller du paysage autant immaculé qu'éphémère. Même les luges sont sorties !

RANDO FAMILLES RURALES : ÇA MARCHERA ET ROULERA LE 2 SEPTEMBRE



Marcheurs, Vététistes, notez bien dans vos agendas la 3^{ème} rando organisée par l'association Familles Rurales de La Plaine le **dimanche matin 2 septembre** prochain.

Rendez vous à l'espace loisir de La Nongille pour plusieurs parcours de marche et un parcours VTT inédit de 30 kilomètres.



DU RENFORT EN PORTE DRAPEAU

Merci à Michel Plard, gendarme à la retraite qui a accepté de prendre les fonctions de porte drapeau et qui a commencé sa nouvelle tâche le 8 mai dernier lors de la cérémonie commémorative. Il aide aussi l'association locale des anciens combattants dans les différentes tâches administratives et de communication.



« **Rendez-vous
le 11 novembre
pour le 100^{ème}
anniversaire** »

TERRAINS PRÊTS À BATIR

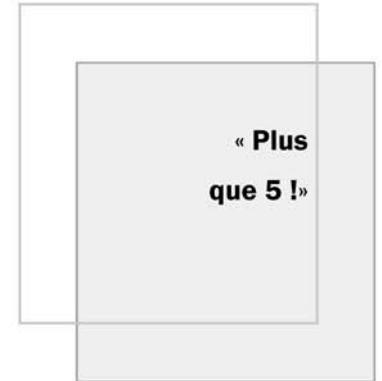
21 583€

Votre terrain de **546 m²**
prêt à construire

TVA COMPRISE



— Mairie 02 41 55 92 43 —



BRAVO AU CLUB NATURE

Le 7 mars dernier, un dizaine d'enfants accompagnés d'adultes bénévoles ont dans le cadre du club nature courageusement parcouru la route de St Paul pour ramasser les trop nombreux déchets jetés çà et là dans les fossés. La récolte a malheureusement été bonne. Bravo aux jeunes et au club organisateur de cette matinée citoyenne.



PERMIS INTERNET POUR LES CM2

Le 29 mai, le MDL Morin commandant de gendarmerie de la brigade locale a distribué avec M. le Maire aux enfants du CM2 leur « Permis Internet ». Pour obtenir ce permis, après préparation avec leur professeur/directeur Richard Broquin, ils ont répondu personnellement à un questionnaire, questionnaires qui ont été transmis à la gendarmerie pour qu'ils soient corrigés et validés.

Ils ont tous été lauréats. Bravo !



TRAVAUX VOIRIE 2018

Le conseil municipal a voté, cette année, un budget de 20 000 euros pour la voirie intra-muros.

La commission voirie a retenu les travaux suivants :

- réfection du trottoir route d'Yzernay : de la rue de la Frairie jusqu'au Calvaire ;
- réalisation d'une surface en enrobé près de la salle de la Nongille, pour bien profiter d'un fronton sportif et d'un panier de basket ;
- divers travaux d'entretien à l'intérieur du bourg.

Pour la campagne, la gestion appartient à l'Agglomération du Choletais (AdC). Cette année, l'entreprise SOURISSEAU de La Petite Boissière a réalisé le broyage des bernes. Nous sommes satisfaits de leur travail.

C'est la même entreprise qui a eu le marché pour entretenir les sentiers pédestres. Elle interviendra, sur notre commune, dans les semaines à venir.

L'entretien des chemins ruraux goudronnés se fera sans doute à l'automne. Nous ne savons pas encore ce qui sera réalisé.



PENSEZ À DEMANDER VOTRE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES !!!

La carte d'accès aux déchèteries est obligatoire pour accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire de l'Agglomération du Choletais.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à la commander dès maintenant. Vous pouvez faire votre demande sur le site internet cholet.fr (services en ligne), ou en remplissant le formulaire disponible à l'accueil de votre mairie. Votre carte vous sera retournée par voie postale.



TRI DES EMBALLAGES : ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

Depuis le 4 juin 2018 dans l'Agglomération du Choletais, vous pouvez déposer tous vos emballages dans le bac Emballages Ménagers (jaune).

La nouveauté : tous les emballages sont maintenant recyclés et valorisés.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans l'Agglomération évoluent.

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

A recycler :

Dans le bac emballages ménagers jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : **dans l'Agglomération du Choletais, tous les emballages se trient !**



« Du nouveau
dans
les consignes
de tri »



Nouvelles consignes de tri sur environnement.cholet.fr

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS Service Gestion des Déchets

N° Vert 0 800 97 49 49

APPEL GRATUIT

RECENSEMENT POPULATION 2018

Le recensement de la population s'est déroulé du 18 janvier au 17 février dans notre commune. Pendant cette période, deux agents recenseurs, Monique Papain et Angèle Chauveau, ont parcouru La Plaine pour connaître le nombre de personnes y vivant. De ces chiffres découleront les dotations versées par l'Etat...

Les premiers chiffres :

- 450 logements recensés dont 43 vacants,
- 997 bulletins individuels collectés (la population municipale passerait en dessous des 1 000 habitants).

L'Insee transmettra les chiffres officiels de ce recensement au cours du dernier trimestre de l'année.

VOS DÉMARCHES À PORTÉE DE CLIC !

Pour faciliter vos démarches, il existe dorénavant un site
<https://ants.gouv.fr/>.

Vous faites directement votre demande ou pré-demande de carte d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation en vous connectant sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Les documents sollicités vous seront directement adressés ou à retirer en mairie.



CHOLET BUS



Les Transports Publics du Choletais (Choletbus) desservent la commune de la Plaine. Ce service utilisé principalement pour les besoins scolaires est aussi ouvert à tous et offre aussi aux jeunes la possibilité de se déplacer, y compris pendant les vacances scolaires et l'été. Plusieurs arrêts sont proposés dans la journée.

Suivant la fréquence de vos déplacements, votre âge ou situation professionnelle, il existe divers titres de transport à des tarifs différents. N'hésitez pas à vous renseigner.

Pour tout renseignement :
www.choletbus.fr
Accueil.tpc@choletbus.fr
Allô Choletbus : 02 41 62 65 65
Espace Choletbus parvis de l'Hôtel de Ville de Cholet

« Le réseau
Choletbus est
ouvert à tous »

SENTIERS DE RANDONNÉES !

Prochainement des panneaux représentant les différents circuits seront installés auprès de la salle de La Nongille. Merci au groupe de randonneurs qui assurent le balisage des sentiers.

Au cours de vos ballades, il est possible que vous remarquer des anomalies sur les circuits (balises absentes, obstacles..., n'hésitez pas à le signaler à la mairie de manière à intervenir au plus vite.



COURSE EN COURS AU COLLÈGE NOTRE DAME DE LA SALLE DE VIHIERS

Benjamin Plumeleur, élève en troisième au collège Notre Dame, avec trois de mes camarades et notre professeur de technologie, nous avons fabriqué une voiture électrique miniature dans le cadre de course en cours. Nous avons travaillé sur le thème de la seconde guerre mondiale pour la créer et la présenter.



Ainsi nous nous sommes rendus, en tenue militaire pour Alexandre et moi-même, Maxellende avait une robe des années 40 et Elvina une tenue faisant la transition entre les années 40 et notre époque, à La Roche sur Yon pour présenter notre voiture. Lors de ce concours et pour être qualifié en finale régionale, était pris en compte l'originalité de la voiture, nos tenues, notre présentation, les performances de la voiture et l'écologie de celle-ci.

« Une belle
aventure pour
4 collégiens de
la Salle de Vihiers

A notre grande joie, nous avons été sélectionné pour la finale régionale et donc le 25 avril nous voilà partis à Carquefou. Mais toutefois, là-bas, nous n'avons pas été qualifié pour la finale nationale. Cependant cela reste une très belle expérience de travail en groupe, d'imagination, de création et cela nous a permis d'en apprendre un peu plus sur cette époque qu'était la seconde guerre mondiale.

UNE NOUVELLE ÉDITION...

Les associations sportives de la Plaine préparent la nouvelle édition de leur soirée annuelle. Ambiance et convivialité assurée !!! Les connaisseurs ne diront pas le contraire.

A vos agendas : **samedi 17 novembre 2018**
L'orchestre Atlantic sera aussi de la fête.



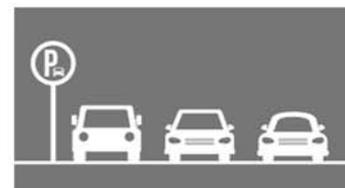
ACCÈS AUX ÉTANGS

En accord avec la municipalité, un accès est autorisé pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi les pêcheurs peuvent avancer leur véhicule à proximité des étangs. Pour bénéficier de cet accès, une demande est à faire à l'association la Bourriche Plaine.

Contact :
Xavier Charron, tél 06 09 63 50 45

LES 8 BONNES RAISONS DE SE GARER EN MARCHÉ ARRIÈRE

1. De toute façon, il faudra faire une manœuvre, alors avant ou après ?
2. Lorsque l'on fait la manœuvre au début, on commence voiture sur chaussée et donc visible de loin (on ne peut surprendre personne). Si l'on fait la manœuvre en repartant, on est sur le parking donc moins visible de ceux qui roulent sur la chaussée.
3. Il est beaucoup plus facile de le faire avant parce qu'on a roulé depuis quelques temps, le véhicule n'a plus de problème de buée ou de givre. Ce ne sera plus le cas si vous reprenez votre véhicule après un long stationnement, surtout en hiver.
4. Les roues les plus difficiles à ranger sont les roues arrière du fait qu'elles ne braquent pas. Il est donc important de les ranger en premier. S'il reste à figner, cela sera d'autant plus facile si ce sont les roues avant qu'il vous reste à ranger. Regardez pourquoi vous vous stationnez dans un rangement en créneau en marche arrière ! Pourriez-vous le faire en marche avant ?
5. Rangé en marche avant, vous pouvez vous retrouver dans l'impossibilité de repartir si par malheur un véhicule stationne derrière vous trop près. Vos roues arrière ne braquant pas, vous ne pourrez manœuvrer qu'une fois vos roues avant sorties de la case de stationnement (justement bloqué par le véhicule mal stationné derrière vous).
6. En majorité, on est toujours plus pressé et fatigué lorsque l'on repart que lorsque l'on arrive. Alors réduisons le danger en étant dans le bon sens lorsque l'on est le plus vulnérable.
7. 78 % des accrochages sur parking sont dus au fait du mauvais sens de stationnement en bataille.
8. Certaines entreprises rendent cette manœuvre en marche arrière obligatoire.



acr

Dominique Retailleau

Aménagement intérieur

Cloisons sèches
neuf ou rénovation

Rénovation : réparations diverses



40 bis rue Mabilais
49310 ST HILAIRE DU BOIS
Tél. 02 41 75 87 81
Fax 02 41 56 17 67
E.mail : acr-acrm@orange.fr

acr

MENUISERIE

Menuiserie PVC / ALU / BOIS

Meubles cuisine
& Salle de bain

Charpente

BOULANGERIE PÂTISSERIE ÉPICERIE

Grand choix de pâtisseries

Pièces montées

Viennoiseries

Chocolats maison

Baguette tradition
issu d'une farine labellisée

Pains spéciaux

Nouveau service : SANDWICH



Stéphane et Muriel LUCAS

63 bis rue du Commerce

☎ 02 41 55 92 59

Fermé le lundi



BOULANGER
AUTHENTIQUE



EIRL Fruchaud Jerome

1 route des bois

49340 Vezins

www.id2services.fr

Tel: 06-50-66-05-97

- *Dépannage informatique à domicile*
- *Vente de PC de qualité professionnelle*
- *Location vidéoprojecteur*
- *Location sono et jeux de lumières*
- *Wifi entre deux bâtiments (sur plusieurs km)*
- *Réparation électronique*



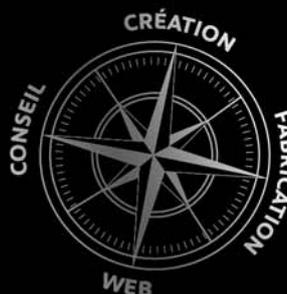
*Devis et déplacement gratuits sur La Plaine
Prêt de matériel possible durant la réparation **



*Selon disponibilité du matériel de prêt



Dépliant Affiche
Catalogue
Banderole Plaquette
Logo Mailing
Enseigne
Véhicule Totem
Carte de visite



Vague d'idées

Agence de com' & Atelier de l'enseigne

ZA St Joseph - rue de la becquetterie
49360 MAULÉVRIER

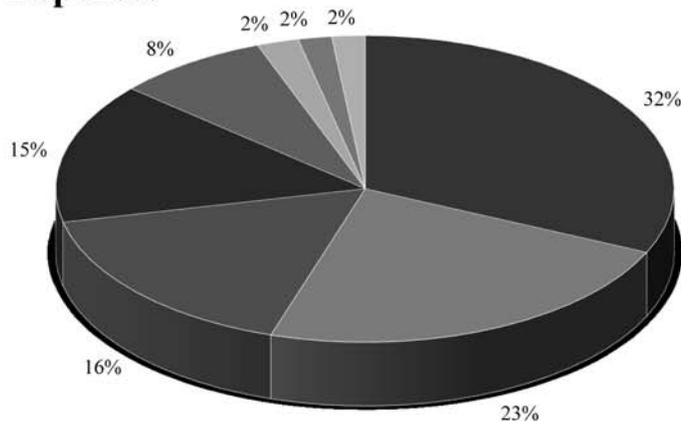
Tél. : 02 41 62 65 74 • Fax : 02 41 64 12 78

www.vaguedidees.fr

Budget primitif 2018

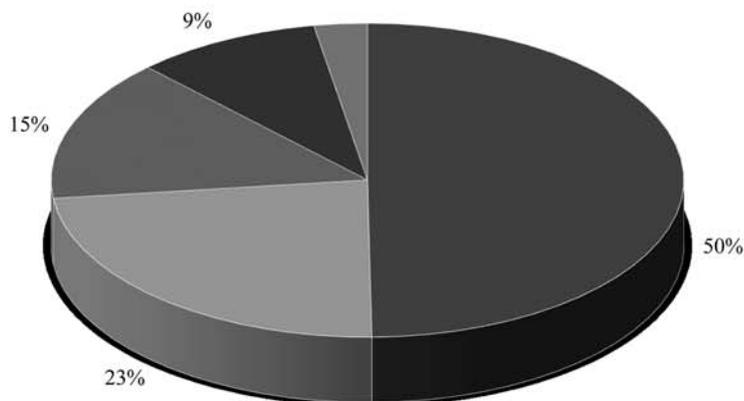
Section de fonctionnement : équilibré à 895 420 euros

→ Dépenses



- Virement pour investissements - 289 867 €
- Charges de personnel - 212 130 €
- Charges à caractère général - 172 760 €
- Autres charges de gestion - 114 755 €
- Ecole La Plaine - 69 000 €
- Divers - 11 208 €
- Charges financières - 15 700 €
- Dépenses imprévues - 10 000 €

→ Recettes



- Impôts et taxes - 445 740 €
- Dotations et participations de l'Etat - 209 100 €
- Résultat reporté 2016 : 131 032 €
- Produits des services et ventes directes - 85 178 €
- Divers - 24 370 €

→ Détail impôts et taxes

	2017	2018
Taxe foncière bâti	132 281 €	133 098 €
Taxe d'habitation	108 323 €	110 416 €
Autres impôts et taxes	77 870 €	86 252 €
Reversement Agglomération du Choletais	54 989 €	74 052 €
Taxe foncière non bâti	41 449 €	41 922 €
TOTAL	414 912 €	445 740 €

Section d'investissement

Construction restaurant scolaire :	232 100 €	
* <i>Acquisition terrains</i>		
* <i>Honoraires, construction...</i>		
Bâtiments communaux :	101 200 €	
* <i>Église : retable/toile Saint-Laurent + beffroi</i>		
* <i>Chapelle de Pitié</i>		
* <i>Travaux divers bâtiments communaux</i>		
Remboursement capital :	51 000 €	
Voirie agglomération :	27 600 €	
Créances lotissements :	24 400 €	
Aménagements et mobiliers urbains :	20 000 €	
Equipements sportifs :	20 000 €	
* <i>Terrains Bmx</i>		
* <i>Fronton multisports</i>		
Autres investissements :	24 247 €	
* <i>Logiciels</i>		
* <i>Matériels divers</i>		
* <i>Divers (modification éclairage base de loisirs...)</i>		
Remplacement lanternes	14 800 €	
* <i>Parc Saint-Protais, rue Pierre Mérand</i>		
Cimetière :	6 000 €	
* <i>Reprises d'emplacements et acquisition cavurnes</i>		
Dépenses imprévues :	42 700 €	



L'ensemble des investissements est financé d'une part par le biais de subventions et d'autre part, par l'autofinancement dégagé. Des crédits sont ouverts pour des dépenses imprévues, si ces derniers ne sont pas utilisés, ils constitueront une réserve de fonds pour l'an prochain.

Association de la Chapelle Notre Dame de Pitié : vers une association patrimoine ?

En 1984, un groupe de plainais motivé constituait l'association Chapelle Notre Dame de Pitié ayant pour finalité la mise en valeur et l'entretien de ce sanctuaire. Grâce à eux et à leur travail ce petit patrimoine culturel communal est depuis toutes ces années maintenu en état et ouvert à la visite et/ou au recueillement quasiment tous les jours. Bien que disposant de peu de fonds ils ont par exemple récemment avec un (petit) concours de la municipalité fait changer la monumentale porte d'entrée.

Mais cette équipe qui a beaucoup donné souhaite aujourd'hui passer la main. Certes, c'est un bâtiment communal dont la charge d'entretien revient à la commune, mais sans équipe motivée sur le terrain pour relayer l'action communale, il sera sans doute fait moins.



Dans de nombreuses communes voisines, des associations « patrimoine » se sont ainsi créées, beaucoup de personnes étant aujourd'hui attachées à ces bâtiments témoignages du passé. Alors pourquoi pas à La Plaine ? L'association Chapelle pourrait ainsi muter et devenir une association en charge de la vitalité de tout le patrimoine, la chapelle restant l'élément principal, mais s'ajouterait ainsi des calvaires, le cimetière... en partenariat avec la commune. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître !



**« Contacts :
Jean-Luc Combe,
Michel Chauveau »**

Petite histoire de la Chapelle



La chapelle d'origine (?) a été édifée en 1667 par l'abbé Pierre Michelet. Elle reçut ensuite diverses fondations de la famille pour son fonctionnement d'où son nom courant « chapelle des michelets ».

Menaçant ruine après la révolution, elle fut dans un premier temps restaurée sous l'égide du curé François Guérif, le « curé bâtisseur » puis

complètement reconstruite en 1864. La clôture d'entourage a été ajoutée en 1898.

Propriété communale depuis 1905 elle a fait l'objet de plusieurs travaux d'entretien conséquent depuis, notamment une partie de la toiture en 1984.



La légende

Pourquoi une chapelle à cet endroit ?

La légende raconte qu'un jour un voleur passant dans le bourg de la Plaine aperçut un cheval attaché à la porte d'une maison et chargé d'un gros sac d'écus. L'ayant détaché et enfourché, il s'enfuit au galop en direction de Somloire.

Le propriétaire averti se lança à la poursuite en implorant le ciel car c'était là toutes ses économies.

Et miracle ! Arrivé à l'endroit ou s'élève donc la chapelle, le cheval s'arrêta comme retenu

par une force mystérieuse. Ni le fouet, ni les cris du voleur ne purent faire avancer la monture rebelle. Le voleur alors sauta à terre et décala à travers champ, laissant cheval et argent à son propriétaire.

Celui-ci attribua au ciel ce fait qui l'avait remis en possession de son bien, et ayant une dévotion particulière envers la Vierge lui fit bâtir une chapelle en cet endroit.

Présence BOC'ÂGE



Présence Boc'Âge a proposé plusieurs actions sur la première période de l'année en partenariat avec le CLIC IGEAC sur la prévention des chutes, mais également des ateliers informatiques, des activités manuelles, ludiques et conviviales.....

Le jardin part'Age a ouvert ses portes aux enfants et aux volontaires au sein du lotissement « Vivre son Âge » (toutes personnes aimant le jardinage est la bienvenue). Les premières fleurs ont vu le jour, les tomates cerises sont en cours de maturité et des fraisiers vont bientôt être plantés...

Nous attendons avec impatience les récoltes afin de pouvoir partager tous ensemble, enfants et adultes un repas estival...

Petit rappel, Présence Boc'Âge propose une téléassistance pour 25 euros par mois, comprenant un téléphone adapté; un programme d'animation hebdomadaire. Justine Chupin effectue une visite de courtoisie mensuelle afin de vérifier le système de téléassistance.



L'été approche, Justine Chupin reprend la route des visites à domicile aux habitants de + 75 ans, dans le cadre de la prévention du « Plan canicule ».



Les dames en pleine séances de bricolage - décors de la salle des Tilleuls



Mr CHAUVEAU qui plante et transmet son savoir aux enfants

Permanences

La Plaine :

Tous les jeudis de 14h à 16 h
14 rue des Tulipiers

Somloire :

Tous les mardis de 14h à 16h
Résidence l'Epinette

Pour plus de renseignements sur le service Présence Boc'Âge, contactez Justine Chupin du Mardi au Jeudi

Tél. 06 07 08 96 62
presenceboc-age@orange.fr

Les jardins de part'âge

Entre salades, tomates et fleurs, cultiver des liens intergénérationnels, c'est possible, grâce à nos pot'âgés !!!

Justine CHUPIN, Animatrice - coordinatrice du service Présence Boc'Âge, et Nelly ROUSSEAU, directrice ACM Familles Rurales, mènent ce projet de jardins partagés, financé par la commune.

Le terrain est situé au lotissement des Tilleuls, près des 10 logements « vivre son âge ». Ce lieu a été récemment aménagé pour les enfants

et les seniors avec l'installation de bacs et de bancs. Un pied de vigne viendra faire de l'ombre aux flâneurs de passage.



Ainsi les enfants du centre de loisirs et les retraités volontaires de la commune, cultivent fleurs, plantes, fruits et légumes au fil des saisons, un moment convivial et reposant de jardinage. Toutes les personnes passionnées par le jardinage et souhaitant transmettre aux enfants sont les bienvenus.

Des ateliers autour du jardin seront proposés tout au long de l'année : pique-nique, promenade, barbecue, jeux et le thème de l'environnement, des rendez-vous pour tout connaître de dame nature.



Des parcelles encore disponibles !!!

Vous recherchez un petit terrain (30 m² par parcelle) pour assouvir votre passion du jardinage, alors prenez contact avec le secrétariat de mairie :

tél. 02 41 55 92 43

Qui contacter ?

Justine CHUPIN
Présence Boc'Âge
du mardi au Jeudi
Tél. 06 07 08 96 62
presenceboc-age@orange.fr

Nelly ROUSSEAU
Familles Rurales
Tél. 06 75 22 15 52
inscriptionfr.laplaine49@gmail.com



Quatre nouveaux locatifs au village les Tilleuls

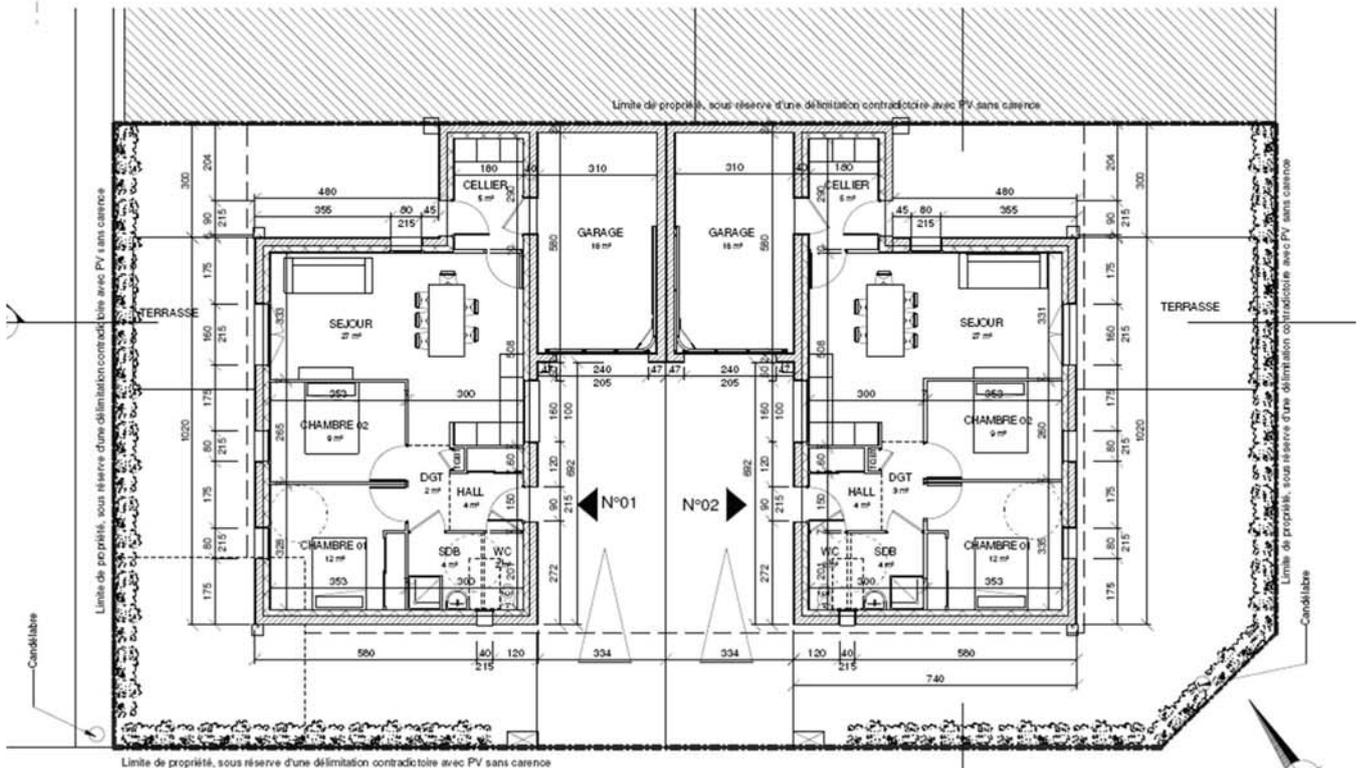
Comme indiqué dans le bulletin précédent, Maine et Loire Habitat lance la construction de 4 nouveaux locatifs « Vivre son âge » au village des Tilleuls.

Ces logements s'adressent en priorité à des personnes plutôt âgées ou handicapées. Si vous êtes intéressés ou avez des proches intéressés,

n'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires ou même un dossier d'inscription en mairie.

Ils prendront place de part et d'autre des 10 logements déjà réalisés et seront d'un style architectural intermédiaire entre ces logements et les pavillons plus traditionnels.

Le lancement des travaux est prévu en fin d'année pour une livraison et mise à disposition des locataires 4^{ème} trimestre 2019.



Plus que 5 !

Avec ces constructions, les lots déjà vendus (2 maisons en cours de réalisation), les réservations fermes, il ne reste plus que 5 lots de disponibles dans ce lotissement, de 542 à 828 m², toujours au prix de 39,53 €/m² TVA INCLUSE.
Pour info : un redécoupage ou une réunion de parcelles à la demande serait éventuellement encore possible.

Équipements de loisirs et détente

Différents aménagements sont prévus à la base de loisirs de la Nongille :

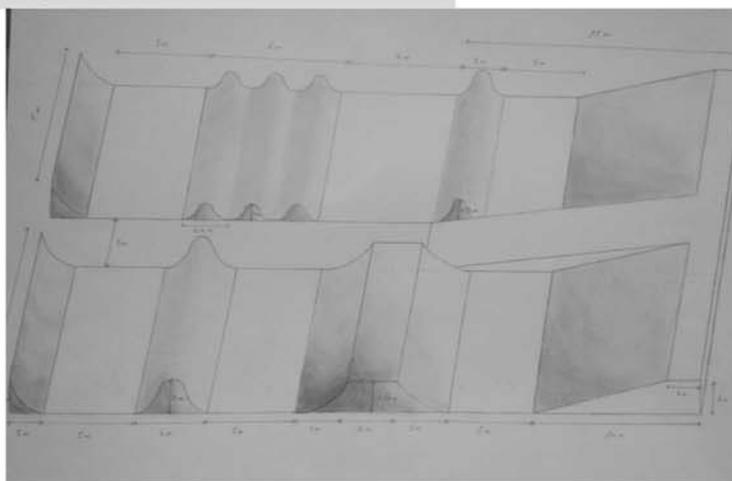
- pose d'un fronton multisports dans le prolongement de la salle de la Nongille,
- pose d'un panier de basket face au fronton,
- aménagement d'un terrain BMX (vélo bi-cross) à proximité du parking de la salle multisports. Un groupe de jeunes férus de ce sport a été sollicité pour faire le plan.



Le fronton multisports prochainement installé



Une rencontre entre élus, les jeunes et l'entreprise retenue.



Plan du terrain Bmx réalisé par les jeunes

L'ANNÉE 2018 MET A L'HONNEUR LES ENFANTS !

En effet, dans l'année, plusieurs structures de jeux destinées aux plus jeunes vont être installées.

Depuis longtemps, nous avons remarqué que peu de jeux dans la commune étaient destinés aux enfants de 2 ans.

Ainsi, il sera installé **dans le parc de la mairie**, prochainement, une structure rappelant celle en place mais pour les plus petits.



Elle sera complétée par un jeu sur ressort.



Mais ce n'est pas tout !

Près de la salle multisports, un ensemble de jeux sera aussi présent. Il se composera d'une « maison du pêcheur », d'un toboggan et d'un jeu à bascule.



Nous n'avons pas oublié le **parc à côté de l'école** ou un jeu à bascule agrémentera l'ensemble actuel.

Les jeunes ne sont pas non plus oubliés : une table de ping-pong va être installée près du **foyer des jeunes** !



Donc de bonnes après-midis à extérieur se préparent **POUR LE PLAISIR DE TOUS !**

Bâtiments communaux : Programme de travaux 2018

ÉGLISE

Le remplacement du beffroi et la restauration des cloches étaient le gros chantier de l'année 2018. L'ensemble des travaux a été confié à l'entreprise Bodet de Trémentines, qui est intervenue de fin janvier à fin mars.

Le devis initial s'élevait à 52 639 euros. Des travaux supplémentaires sur l'une des cloches ont fait monter la somme à 53 280 €.

Une subvention d'État de 12 050 euros a été accordée. Un appel au don par l'intermédiaire de La Fondation du Patrimoine a été lancé, ce qui a permis de récolter 6 460 euros auxquels s'ajoutent 8 200 euros versé par le club des Mécènes de cette même fondation.



SALLE MULTISPORTS

La salle multisports était jusqu'à présent intercommunale. Elle est devenue propriété de la commune de La Plaine depuis le 1^{er} janvier 2018.

Ce changement entraînera un coût de fonctionnement pour la commune mais laissera une plus grande liberté en terme d'utilisation et de travaux d'entretien.

A ce titre, différents travaux de peinture seront effectués cette année par l'équipe technique.

L'accès à la porte principale et aux vestiaires est souvent sale. Pour remédier en partie à ce problème, une allée en béton va être réalisée entre le terrain de foot et la salle de sports.

« De nouvelles
peintures
dans les vestiaires »

FOYER DES AÎNÉS

Coup de jeune au foyer des aînés !

Les peintures des murs intérieurs du foyer dataient de plus de 20 ans. Un rafraîchissement s'imposait. Christophe Mareau, l'agent technique a été chargé de repeindre les murs. Des cimaises ont été posées en pourtour pour protéger.



SALLE DE LA NONGILLE

Suite à la remise en état de la salle de la Nongille en 2017, des travaux supplémentaires s'imposent pour rendre la réserve du foot résistante au feu selon les normes en vigueur.

Pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, une zone plate de 2

mètres de large sera réalisée devant la salle.

Le montant de ces travaux s'élève à 6 738 euros.

Pour terminer l'équipement de cette salle, plusieurs appareils électroménagers seront installés : plaque de cuisson, micro-onde, réfrigérateur.

CHAPELLE DE PITIÉ

L'année a mal commencé pour cet édifice puisque la foudre est tombée sur le clocher le 1^{er} janvier, ce qui a entraîné de gros dégâts dont les réparations sont estimées à 19 761 euros par les entreprises sollicitées :

- couverture : entreprise Da Silva,
- maçonnerie : entreprise Marchand,
- électricité : entreprise Poudray.

Une partie de cette somme est prise en charge par l'assurance, ce qui explique que les travaux ne sont pas encore réalisés car l'expert ne s'est déplacé que fin mars.



Comment faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite ?

A partir de septembre 2018, un nouveau service se met en place pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite sur toutes les communes du territoire de l'Agglomération du Choletais.

Le service Choletbus TPMR est un service de transport public adapté collectif, à la demande, de porte à porte, et sur réservation.

Il est spécialement adapté aux Personnes à Mobilité Réduite et s'adresse :

- aux personnes à mobilité réduite après avis des membres de la commission d'admission,
- aux personnes avec une carte d'invalidité dont le taux est supérieur ou égal à 80% (ou titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion),
- aux personnes en fauteuil roulant non pliant.

Il est ouvert de plein droit aux titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux est supérieur ou égal à 80% (ou Carte Mobilité Inclusion CMI). Pour les autres personnes, l'admission est aussi conditionnée à leurs ressources.

La prise en charge peut se faire au trottoir ou au domicile, selon la décision de la commission.

L'aide consiste uniquement à :

- venir chercher l'usager à l'entrée de son domicile,
- l'aider à se rendre au véhicule et à s'installer,
- le déposer à son point de rendez-vous.

Transports Publics du Choletais assure la gestion des réservations et de l'ensemble du service.

La mise en place de ces services aura lieu en septembre 2018. TPC mettra à votre disposition en temps utile les informations nécessaires (dossier d'inscription TPMR, horaires, document de présentation ...).

Faciliter les déplacements, c'est aussi quelques règles de bons sens dans la commune :

- ne pas se stationner sur les trottoirs mais sur les places de

parking prévus à cet effet : une voiture en stationnement oblige une personne avec une poussette à passer sur la chaussée et une personne en fauteuil roulant peut se trouver bloquée pour avancer,

- ne pas se stationner en face des passages piéton,
- respecter les places dédiées aux personnes à mobilité réduite.

**« Les trottoirs
sont pour
les piétons ! »**





Aménagement intérieur

Salle de bain

Rangements

Dressing

Cuisine



Cyril Fardeau

☎ 06 31 24 25 27

✉ ameeconcept@gmail.com

📍 6A, rue des lilas
49360 La Plaine



SUR LE TERRAIN, ET À VOS CÔTÉS, C'EST LÀ QUE NOUS ASSURONS LA VRAIE VIE !

VOTRE AGENCE
12 place S^t Hilaire
49360 YZERNEY
Tél. 02 41 55 01 38



Groupama

la vraie vie s'assure ici



Coût d'un appel local
ou gratuit selon
votre abonnement

groupama.fr

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne Pays de la Loire - Entreprise régie par le Code des assurances.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

**DÈS DEMAIN,
VOTRE REPAS
LIVRÉ CHEZ VOUS**

- ➔ Vos **repas 7j/7** ou seulement les jours que vous choisissez
- ➔ **Composez** vous-même votre repas parmi un large choix
- ➔ Les **conseils** d'un(e) diététicien(ne) avec ou sans régime
- ➔ **Des plats équilibrés** pour des repas savoureux

Agence de Cholet

02 41 49 86 69



BARANGER-UZUREAU



2 bis place Maupassant - VIHIERS

49310 LYS HAUT LAYON

☎ 02 41 56 10 55

Inventaire des zones humides et des haies

Afin de garantir la qualité des cours d'eau et l'équilibre de la gestion de l'eau, les Schémas d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau (SAGE) imposent la réalisation d'un inventaire de connaissance sur l'intégralité du territoire de la commune.

Cet inventaire ne préjuge pas de la constructibilité ou de l'usage actuel ou futur de la parcelle.

2018 - N° 9

« **L'inventaire terrain a lieu du 6 au 10 août** »



Calendrier d'étude

- *Juin à octobre 2018* : phase d'identification des zones humides et des haies.

- *Octobre et décembre 2018* : restitution des résultats d'inventaire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- M. Patrick BARBEROUSSE, chef de projet Agglomération du Choletais
Tél 02 44 09 25
email : plui@agglo-choletais.fr
- M. Florian ANDRÉ, responsable d'études ENCIS ENVIRONNEMENT qui sera présent sur la commune du 6 au 10 août prochain,
Tél 07 70 27 47 38
email : florian.andre@encis-ev.com

Définition d'une zone humide

Une zone humide est un terrain exploité ou non, habituellement inondé ou gorgé d'eau douce de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hydrophiles (qui aiment l'eau) pendant au moins une partie de l'année.

Définition d'une haie

Une haie est un alignement d'arbres qui marque la limite entre deux parcelles ou deux propriétés. Les haies jouent un rôle important en matière écologique (cœur d'habitat pour les animaux, brise-vent...), économique (agriculture, abris, production de bois...), hydrologique (rétention de l'eau et limitation de l'érosion des sols...).

L'inventaire terrain sera ciblé sur les zones pré-localisées sur la base des études de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et de la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de La Loire, et complété par la connaissance locale des exploitants agricoles.

La carte de pré-localisation des zones humides et des haies est mise en ligne sur le site internet de la commune.

www.laplaine.mairie49.fr

Phase d'inventaire terrain

La phase d'inventaire terrain sur la commune de la Plaine aura lieu du **6 au 10 août 2018**.

Vous avez la possibilité d'accompagner le bureau d'études ENCIS ENVIRONNEMENT durant la phase d'inventaire qui concerne une parcelle dont vous êtes propriétaire ou que vous exploitez.


Le Choletais
L'audace pour réussir


SAGE
THOUET
Seuils - Rivières - Canaux - Vallées et Lacs


encis
environnement

4L Trophy, Sébastien Chiron

Sébastien CHIRON, jeune plainais étudiant ingénieur à l'ESEO à Angers a participé au Rallye 4L Trophy en février dernier. Il nous partage son expérience.

Notre aventure a débuté il y a plus d'un an lorsque nous avons décidé avec mon co-équipier de Laval de participer à ce raid. La première étape fut l'achat d'une 4L en l'état dans le but de la restaurer et de la préparer pour ce rallye. Nous avons aussi travaillé au bouclage du budget de 7 000 € nécessaire en recherchant des entreprises sponsors et en organisant des collectes de dons.



Le 13 février nous avons pris la route depuis Angers, sous la neige, direction Biarritz, le village départ, où se rassemblaient les 1 300 équipages. Après les vérifications de la 4L, nous avons rejoint Algesiras au Sud de l'Espagne afin de rejoindre le Maroc en passant le détroit en ferry. Après avoir débarqué à Tanger, nous avons rejoint Rabat puis Boulajoul par la route. La première nuit en bivouac à 1 600 m d'altitude dans le désert fut inoubliable avec des températures atteignant -14°C.

Le lendemain nous avons pris les premières pistes de sable direction Merzouga afin de déposer les fournitures scolaires collectées par chaque équipage et qui sont redistribuées aux enfants marocains par l'association Enfants du désert.

Après plusieurs jours dans le désert à s'orienter à la boussole, quelques petites pannes rapidement réparées et quelques ensablements, notre périple s'est terminé par une étape marathon de 2 jours en totale autonomie nous permettant de rejoindre Marrakech, ligne d'arrivée de la course où a eu lieu la soirée de clôture du raid.

Nous avons ensuite pris la route du retour. Après avoir traversé l'Espagne, nous avons passé la nuit à Biarritz et sommes repartis sous 10 cm de neige. La météo aura donc rendu notre périple inoubliable jusqu'à notre arrivée à la maison le 29 Février, soit 16 jours après notre départ.

Le bilan de cette aventure est très positif, les fournitures apportées par les participants vont bénéficier à 20 000 enfants et plus de 36 000€ ont été collectés permettant la construction de 3 écoles marocaines. La collecte organisée par la croix rouge à Biarritz a aussi permis de récolter 10 tonnes de nourriture équivalant à 20 000 repas pour les familles françaises dans le besoin.

Cette aventure fut pour nous un vrai défi technique et humain où la solidarité était indispensable pour avancer. Sans la famille, les amis et les entreprises qui



nous ont soutenus, rien n'aurait été possible. Merci à eux.

Nous remercions aussi la commune qui a participé au financement de ce projet.



Services de santé et services à la personne à La Plaine

Le saviez vous ? Il existe sur le territoire de la commune un certain nombre de professionnels œuvrant dans le domaine de la santé et d'autres dans celui des services à la personne. Certains exercent des disciplines très spécialisées et parfois leurs patients font des dizaines de kilomètres pour les rencontrer.

Cet article qui leur est dédié permet de mieux préciser qui ils sont, ce qu'ils font et ainsi de mieux les connaître

SANTE

Nathalie Landreau

Infirmière

Mme Landreau exerce dans son cabinet infirmier ouvert à tous et /ou au domicile des patients (pour La Plaine, Chanteloup, St Paul et Somloire) Les soins infirmiers, sur prescription médicale, sont assurés 7jours/7 et 24h/24, grâce à une collaboration avec le cabinet d'Yzernay. Ils sont de toute nature, du vaccin et de la prise de sang (bilan sanguins pris en charge par le laboratoire Labomaine de Vihiers), jusqu'à la chimiothérapie et le maintien à domicile en fin de vie (en collaboration avec le HAD et le SSID).

Les interventions ne se limitent pas aux patients âgés, tout un chacun peut avoir besoin de soins à une période de sa vie. Le cabinet infirmier est là pour répondre à ces besoins, toujours spécifiques à chaque personne.

Coordonnées :

Cabinet infirmier 6 rue Jeanne d'Arc 49360 La Plaine
Tél 02 41 46 30 13



Julie Payelle

Réflexologue

Installée en septembre 2003, Mme Payelle propose, exclusivement en son cabinet sur RV, des soins par réflexologie plantaire et faciale qui s'adressent à des patients de tous âges et souffrant de toutes pathologies.

La réflexologie plantaire est une pratique nouvelle qui permet de soulager de nombreux maux. Le pouce et l'index sont utilisés pour exercer des pressions successives sur les points reflexes des pieds qui correspondent à toutes les glandes, organes et parties du corps. Ce sont des soins non thérapeutiques au sens médical du terme.

Coordonnées :

1 rue Pierre Merand 49360 La Plaine
Tél 06 15 36 73 75 juliereflexo@live.fr



Françoise Trutet

Sophrologue

Mme Trutet installée sophrologue depuis 2009 intervient auprès de personnes individuelles à son cabinet plainais. Elle intervient aussi auprès de groupes au cabinet mais aussi en extérieur dans des centres sociaux et des établissements scolaires par exemple. Elle rayonne sur environ 30 km autour de La Plaine.

Elle définit son travail comme un accompagnement de la personne au mieux-être en aidant par exemple à vaincre son stress ou encore à retrouver le sommeil.

C'est une méthode psycho corporelle qui permet de répondre à des demandes très vastes. Elle vise à aider à trouver les réponses dans son propre corps en proposant un protocole d'exercices adapté à chacun.

Coordonnées :

Le Grand moulin 49360 La Plaine

Tél 02 41 55 96 56

resonance.sophro49@orange.fr

www.lavoixenresonance.com



Jean-Paul Trutet

Thérapeute

M. Trutet installé thérapeute depuis 2005 intervient auprès d'un public individuel, essentiellement en son cabinet de La Plaine. Ses patients viennent du Choletais et du Chemillois, mais aussi parfois de beaucoup plus loin (tout le grand ouest)

La thérapie exercée est une thérapie par fascia* bio énergie, méthode développée par M. Jean Jacques Hantraye, à l'origine ostéopathe, mais en ostéopathie douce, sans craquement. C'est une thérapie qui s'adresse à tout public et tout type de pathologie.

Elle se situe ainsi au carrefour d'une ostéopathie douce et de la médecine traditionnelle chinoise, la seconde enrichissant en quelque sorte la première. Consistant en une manipulation très douce sur les méridiens d'acupuncture, on la compare aussi à une manière d'acupuncture sans aiguille.

**Fascias : tissus conjonctifs qui unissent, enveloppent, relient entre eux les différents éléments anatomiques (muscles, tendons, os, organes, vaisseaux...)*

Coordonnées :

Le Grand moulin 49360 La Plaine

Tél 02 41 55 96 56



SERVICES A LA PERSONNE**Présence Boc'âge**

Ce service a été créé par les CCAS de La Plaine et Somloire en 2015, en accompagnement de la construction de 2 groupes de logements sociaux adaptés appelés « Vivre son âge », le village des Tilleuls à La Plaine (10 logements) et les logis de l'Ouère à Somloire (16 logements).

Ce service qui s'adresse non seulement à ces locataires mais aussi à toute personne âgée sur le territoire de ces 2 communes propose du lien social sous de multiples formes : animations, téléassistance, accompagnement lors de l'installation, écoute. Son but : répondre à toute demande pour aider à résoudre les problèmes de la vie courante, inciter à participer aux animations pour éviter l'isolement, l'ennui, mais aussi rencontrer spontanément, proposer.

**Coordonnées :**

Justine Chupin « développeur de lien social »
Tél 06 07 08 96 62

**Clémence Lamotte****Services à domicile**

Clémence à 26 ans et propose depuis quelque mois maintenant des services à domicile, en complément de son emploi au SSIAD de Montilliers. Elle peut faire de l'entretien du domicile, de la garde d'enfants, de l'accompagnement, de l'aide au repas et également des ateliers mémoire. Elle travaille en CESU (chèque emploi service)

Cette activité étant très variée, elle a décidé de s'y consacrer à plein temps à partir du 1 juin 2018.

Elle peut travailler dans un rayon de 15 à 20 km autour de La Plaine, et ce auprès de tout public, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h30.

Contact :

Clémence, tél 06 10 05 03 72

**Association Transport Solidaire**

Depuis 2011, l'association met en relation personnes qui n'ont pas de moyen de transport, de manière définitive mais aussi momentanée, et bénévoles qui se mettent à disposition pour différents déplacements.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Une participation financière est versée directement au bénévole par la personne transportée, sous forme de forfait ou d'indemnité au km selon la destination.

Contact :

Sylvie Barbault, tél 02 14 55 99 03

L'ADMR (aide à domicile en milieu rural)

L'ADMR est né en 1947 sur le Maine et Loire. L'association ADMR des Bois d'Anjou a , quant à elle vu le jour en 1975. Elle est gérée par des bénévoles et dépend d'une fédération départementale.

Les 17 aides à domiciles interviennent sur 4 communes : La Plaine, Coron, Somloire et Saint Paul du Bois. Ils suivent des formations régulières pour pouvoir intervenir auprès de différents publics. Les interventions, l'organisation du travail, le suivi des clients sont assurés par 2 salariées administratives et par les bénévoles.

Les différents services proposés :

- * aide à la personne, maintien à domicile : services adaptés à tous les besoins auprès des personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation
- * ménage, repassage : service qui permet à toute personne qui n'a que peu de temps à consacrer aux tâches ménagères, d'avoir un chez soi toujours entretenu
- * garde d'enfants : garde à domicile des enfants, adaptée aux besoin des familles
- * soutien familial : grossesse, naissance, séparation, maladie, hospitalisation, décès
- * téléassistance : système Filien qui permet grâce à un médaillon ou un bracelet d'être relié 24h/24 et 7j/7 à notre plateau d'écoute et de pouvoir déclencher de l'aide en cas d'urgence

Toutes ces prestations peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt. Des aides financières peuvent être accordées par différents organismes (mutuelle, conseil départemental, caisse de retraite, Caf,,)

Contact :

Aurélie Bondu, Anne Chauveau,
4 rue Jeanne d'Arc 49360 La Plaine
tél : 02 41 55 49 77
mail : bois-anjou@asso.fede49.admr.org
devis en ligne sur le site : www.49.admr.org



Vous aussi, vous pensez avoir une activité liée à ces services et nous ne vous avons pas évoqué dans ces pages, vous vous pensez oublié.

Si c'était le cas, n'hésitez pas à nous contacter et nous ferons part de votre activité dans un prochain bulletin

École François Denéchère

Rythmes scolaires, septembre 2018

De nombreuses écoles sont revenues sur les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018. Certaines par conviction mais nombreuses sont celles qui ne l'ont pas fait par choix mais parce qu'elles y sont contraintes pour des questions politiques et financières. En concertation avec l'équipe pédagogique et suite aux échanges avec la commune nous avons fait le choix de mettre au premier plan nos élèves.

Par conséquent, nous avons décidé de maintenir les 4,5 jours. En effet, les deux années passées sur ce rythme nous ont déjà prouvé l'importance et l'efficacité de la matinée supplémentaire.

Les horaires restent également inchangés.

Le golf

Tous les vendredis après-midi de la 4^{ème} période, les CM2 sont allés à Cholet pour découvrir le golf. En plus de la découverte de ce sport qu'ils ne pratiquent pas beaucoup, ils ont également dû apprendre un nouveau vocabulaire.

Ce sport venant d'Angleterre a conservé le vocabulaire anglais :

- green = zone tondu ras autour du trou et signalée par un drapeau ;
- club = nom anglais usuel donné aux cannes ou bâtons de golf ; c'est l'outil indispensable du golfeur décliné en deux catégories : les fers et les bois ;
- putt = coup roulé joué sur le green réalisé à l'aide d'un putter ;
- putter = club dont le loft est situé entre 2 et 6° qui sert au moment du putting ;
- Tee = pièce de bois ou de plastique destinée à surélever la balle au départ ;
- fer = clubs généralement utilisés pour attaquer le green et qui permettent d'effectuer des courtes distances ;
- practice = zone réservé à l'entraînement.



Glisséo : séquence natation

Du 10 avril au 26 juin, nous sommes allés à la piscine de Glisséo à Cholet, pour 10 séances de natation.

Nous avons appris à nager. Il y avait 8 groupes, répartis dans 2 bassins : un plus petit et un plus grand de 2,50 m.

Au programme : une séance de test, des séances d'apprentissage, une séance de jeux, puis test final.



Paroles d'enfants :

« J'ai bien aimé le petit bassin et le grand bassin. »

« J'aime bien quand on saute dans l'eau froide. »

« Le jeu du waterpolo est une bonne idée. »

« On a fait des plongeurs. »

« A la piscine, j'ai fait des choses que je ne connaissais pas. »

« Je n'aime pas quand on fait toujours les mêmes exercices, mais j'aime bien quand on nage sans la frite. »

« Les maîtres-nageurs étaient très gentils et rigolos. »

« Merci pour toutes ces sorties, merci pour cet accueil. »

Initiation football

Au mois d'avril, Bastien et Thomas nous ont proposé une initiation au football.

Nous sommes allés au stade et ils nous ont proposé 2 ateliers pour nous faire découvrir la sensation de garder la balle au pied. Bastien animait le jeu de l'épervier, tandis que Thomas faisait celui de l'horloge.

C'était tellement bien qu'on n'a pas vu le temps passer.



Les CE-CM

De fil en livres

Fin septembre, nous avons reçu une lettre de Marie-Laure et Céline : c'était une invitation pour aller à la bibliothèque. Elles nous ont présenté les onze livres du voyage lecture sous forme d'un spectacle : tous les livres étaient dans une machine à laver !

Nous avons ainsi découvert la nouvelle collection du Voyage lecture 2017-2018 : « Le bonnet d'Ona », « Le manteau de mon grand-père », « La

culotte du loup »...

Nous avons lu ensuite tous les livres, chez nous et à l'école. Après nous avons dû choisir le livre préféré de la classe : « Ni vu ni connu ».

Nous avons alors préparé un mini-spectacle pour faire deviner notre livre préféré aux autres écoles qui participaient au Voyage lecture.

Nous nous sommes retrouvés avec les écoles de Somloire et de St-Paul du Bois à la salle des fêtes de La Plaine pour la clôture du Voyage lecture. C'était un bon moment ! En plus personne n'avait le même livre préféré !

Les CP-CE1



Patinoire

Avec l'entrée dans l'Agglomération du Choletais, les enfants de GS et du CP ont pu bénéficier de 7 séances de patinoire.

Lors de la première séance, les élèves ont pénétré à quatre-pattes sur la glace, ils ont appris à tomber et à se relever. Puis rapidement, à travers des jeux et des histoires, ils se sont familiarisés avec ce nouvel environnement. Les enfants s'amusaient à slalomer entre des

plots, à se pencher pour glisser sous un « pont », à patiner à deux (en se tenant avec des cross), à passer par dessus des petits pingouins...

Les adultes accompagnateurs (venus aider pour le laçage des chaussures : merci) ont pu constater des progrès très rapides des jeunes. C'est avec joie que nos patineurs ont eu la chance de pouvoir glisser sur la piste de loisir sous une ambiance digne d'une « discothèque » lors de la dernière séance.





POMPES FUNÈBRES BLOUIN - JÉGO

6, rue Vallée
49310 VIHIERS
Tél. 02 41 70 81 96
Fax. 02 41 75 78 85

*Organisation obsèques
Démarches et formalités
Contrats prévoyance obsèques
Transports toutes distances
Exposition de monuments*



Funérarium - rue Callard Fillon - 49310 Vihiers - IYS HAUT LAYON



CENTRE DE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA MOBILITÉ CITOYENNE

VIHIERS - ARGENTON LES VALLÉES

0 805 035 065 Service & appel gratuits



APPLICATION MOBILE À TÉLÉCHARGER.
En conduite accompagnée & supervisée,
entraînements à la conduite gratuits.

PERMIS AM (B.S.R.)

PERMIS AUTO

PERMIS MOTO

PERMIS REMORQUE

RÉCUPÉRATION DE POINTS

Plus d'informations sur notre site internet :
www.derouet-formation.com

Agr. n° E 02 049 082 0 - R 13 049 0004 0



hyperburo

Angers-Cholet-Nantes

VELIN DIFFUSION LOIRE

4 Avenue de la Marne - 49300 CHOLET

Tél. 02 41 75 21 40 - Fax 02 41 30 49 55

Email : cholet@hyperburo.fr

Site : <http://cholet.hyperburo.com>



Willy
Lamotte

Entretien
de vos jardins

(taille de haies, arbustes
tonte de pelouse,
débroussaillage...)

Aménagements
extérieurs

Crédit / Déduction d'impôts

1, rue du Commerce - 49360 La Plaine

Tél. 06 83 32 06 08

Production biologique :

- Viande Bovine Race Parthenaise

Vente directe en colis, Bœuf ou Veau (Sur commande)

- Farine de blé T80

au détail : 2kg - 5kg - 25kg

** Contrôlée ECOCERT*

BREMOND Guillaume
02 41 55 93 73
06 09 37 43 46



Ecole de Conduite

06 09 17 16 85

www.permischolet.fr



AUTO BATEAU

PERFECTIONNEMENT
A LA CONDUITE



TRAVAUX PUBLICS

BOUCHET

49360 YZERNAY

SAS BOUCHET TP
ZA DE LA CHARTE BOUCHERE
49360 YZERNAY

Tél : 02.41.55.01.61
Fax : 02.41.55.00.56
bouchet.yzernay@bouchettp.fr

Les Réunions du Conseil municipal

Excusés : BOUET E. PAYELLE J.

LOYER BOULANGERIE-ÉPICERIE 2018

Le conseil fixe le loyer annuel du local boulangerie-épicerie à 4 185.24 euros HT pour 2018 soit un loyer mensuel de 348.77 € HT. Le loyer est révisé tous les ans suivant l'indice des loyers commerciaux.

TARIFS DE LOCATIONS 2018

Salle des fêtes

Le conseil municipal reconduit les tarifs de location pour l'année 2018 à savoir :

- | | |
|---|--------------|
| • Repas ou soirée familial – location 1 jour | 200 € |
| • Repas ou soirée familial – location sur 2 jours | 285 € |
| • Vin d'honneur | 100 € |
| • Réunion | 50 € |
| • Réunion familiale après sépulture | 50 € |
| • Ventes commerciales : | |
| - commerces extérieurs | 150 € |
| - commerces locaux | 100 € |



Foyer des aînés

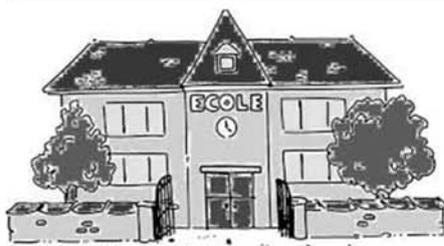
Le tarif de location du foyer des aînés est reconduit à 100 euros la journée.

Salle de la Nongille

Le conseil municipal fixe le prix de la location de cette salle à 125 € pour des périodes de location bien déterminées. Il est rappelé que la salle est dédiée aux associations et plus particulièrement au club de foot local. Les associations et les particuliers doivent la réserver auprès du secrétariat de mairie. Il est possible de la louer uniquement aux dates suivantes :

- du 29 décembre 2017 au 7 janvier 2018 ;
- du 2 au 4 mars 2018 ;
- du 27 au 29 avril 2018 ;
- du 1^{er} juin au 31 août 2018 ;
- du 26 au 28 octobre 2018 ;
- du 28 au 31 décembre 2018.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE FRANÇOIS DENÉCHÈRE



Le conseil a voté pour l'année 2018 un forfait de 539.06 euros par élèves des classes maternelles et primaires domiciliés dans la commune et inscrits dans l'établissement au 1^{er} septembre 2017. Le montant total s'élève à 69 000 euros soit la même somme que l'année scolaire passée mais représentant une augmentation de 3.13% par élève en raison d'un effectif en baisse.

VOIRIE / CHEMIN

Rue des Tilleuls

Il reste un joint à réaliser. Les trottoirs sont élevés par rapport à la voirie de la rue mais cet écart sera réduit à l'occasion de la réalisation d'un enrobé.

Parc Saint-Prottais

Le service technique a effectué les raccords de pelouse suite à la réalisation des allées par l'entreprise Bouchet. Du béton a été laissé sur la pelouse le long du parking, à faire évacuer.



Rue des Jonquilles

Les travaux d'émulsion sont réalisés dans la rue sauf les entrées des logements, propriétés des HLM.

Balayeuse des Cerqueux

Arnaud Le Foll, agent technique, a utilisé la balayeuse de la commune des Cerqueux pendant une journée dans le bourg. Cet essai est positif. Il faudrait prévoir l'acquisition d'un rétro plus long sur le tracteur pour une meilleure visibilité. Michel Chiron va rencontrer les élus des Cerqueux pour entériner la contrepartie financière.

BATIMENTS

Salle de la Nongille

La société APAVE a émis plusieurs remarques suite à la vérification du local à savoir la réserve n'est pas isolée contre les risques d'incendie. Un devis de l'entreprise Gabillé a été sollicité pour l'installation d'un plafond et cloisons coupe-feu pour un montant de 1 797.30 euros TTC. Ces travaux seront inscrits au budget 2018.

D'autres petits travaux d'accessibilité seront à réaliser : prévoir une signalétique adaptée vitres et portes, accès de la porte entrée, tablette non installée au niveau du bar, éclairage extérieur non terminé.

Foyer des jeunes

Le conseil accepte le devis d'Instinct Bois à la somme de 1 966 € TTC pour le remplacement de la porte de secours vandalisée. En attendant le remplacement de la porte, il sera demandé à l'entreprise de réaliser une réparation provisoire pour que les jeunes puissent venir dans ce local pendant les vacances de Noël.

Des problèmes électriques ont été constatés dans ce bâtiment (pas de chauffage, éclairage...). La commission demande l'intervention rapide de l'entreprise Poudray.

Une participation sera demandée aux responsables de ces dégradations.

Beffroi église

Une demande d'aide sera déposée à la Fondation du patrimoine de France pour les travaux du beffroi.

Salle de multisports

La porte donnant sur la terrasse a été laissée ouverte et par les forts coups de vents du week-end dernier, cette dernière est détériorée (2 gonds cassés, vitrage fissuré). Un mail a été adressé aux associations utilisatrices pour rappeler les consignes d'utilisation de la salle.

Des fuites d'eau ont été constatées dans la salle principale suite à la pluie de ces derniers jours. Une intervention est demandée.

Nettoyage des salles

Une intervention est prévue par la société Racaud le 19 décembre pour la maison de l'enfance et salle de la Nongille et la salle de multisports le 8 janvier 2018.



ENVIRONNEMENT

Collecte papier

A compter du 1^{er} janvier, les papiers (journaux, prospectus...) seront à mettre dans la poubelle jaune.

Déchetterie

Les utilisateurs devront disposer en 2018 d'une carte pour accéder à la déchetterie, valable aussi à l'ensemble des déchetteries de l'agglomération du choletais. Tous les usagers devront faire une demande auprès de l'Agglomération du Choletais via Internet ou l'imprimé. Ce dernier sera distribué avec le bulletin municipal de décembre.



Taxe d'ordures ménagères

L'agglomération du choletais a fixé le taux à 9.11% en 2018 soit une baisse (12.60% en 2017) d'environ 30 euros par foyer.

Branchement raccordement immeuble

La taxe de raccordement fixée à 1 500 euros, est modifiée au prix de 10 € le m².

RESTAURANT SCOLAIRE

Une punition a été mal interprétée par les enfants entraînant des remarques de familles. La commission a rencontré une famille pour atténuer les choses et donner les vrais raisons. Il a été rappelé que les mails sont destinés uniquement à l'inscription et l'annulation de repas. Les observations ou remarques doivent être faites à Monsieur le Maire ou à Mme Barbault via un entretien.

PRÉSENCE BOC'ÂGE

Le service est déficitaire, les CCAS de La Plaine et Somloire abondent de 3 000 euros chacun pour clôturer les comptes 2017. Les élus sont toujours à la recherche d'autres financements extérieurs. A ce jour, on constate toujours peu d'adhérents sur la Plaine, mais ces derniers participent régulièrement aux activités proposées et semblent satisfaits du service. Au vu des engagements, le service peut continuer d'exister jusqu'en juin 2018.



DÉCISIONS MODIFICATIVES

Dans le cas où le transfert de compétences avec l'Agglomération du Choletais entraînerait des besoins financiers, 15 000 euros de la ligne « dépenses imprévues » en investissement, sont transférés sur la ligne remboursement capital, de même en fonctionnement 5 000 euros sur la ligne intérêt.

DIVERS

Défibrillateur

La Société Urgence Secours Equipement à l'occasion de la vérification annuelle, a constaté que le défibrillateur était hors d'usage. Un devis a été sollicité pour son remplacement comprenant un défibrillateur et son armoire extérieure. Le conseil accepte ce dernier au prix de 2 002.80 euros TTC.



Recensement de la population

Bastien Rompillon a fait part qu'il ne pourra pas assurer les fonctions d'agent recenseur pour des raisons professionnelles. Par conséquent, la commune recherche une personne à partir du 8 janvier (formation) pour assurer ces fonctions. Toute personne intéressée peut prendre contact avec la mairie.

Bulletin municipal

La réception du bulletin est prévue dans les prochains jours. Une distribution par les conseillers est prévue avant Noël. Un mail sera envoyé pour les avertir.

Location du podium le 3 février 2018

Le conseil accepte de louer au Moto Club Les Couronnés de Coron le podium au prix de 100 €

Familles Rurales de La Plaine

Le conseil accorde une subvention de 2 124.74 euros au titre du centre de loisirs été 2017.

Sentiers pédestres

Un devis de fournitures de 30 tonnes sera adressé à l'Agglomération du Choletais pour la réalisation de la couche de surface du chemin reliant le Chef Bois à la Parionnerie. Le coût de l'opération est estimé à 2 000 euros.

Illuminations de Noël

Plusieurs décorations sont tombées en raison du vent. Les dernières en place ont été enlevées par les agents pour des raisons de sécurité. Après une remise en état, la sté Guinefolleau les réinstallera vendredi 15 décembre.

Tailles des arbres dans la rue du Commerce

Un devis est demandé à l'entreprise Vert paysage et sera étudié au budget 2018.



SMAEP

Des crédits sont ouverts pour aider les personnes en difficulté à payer leurs factures d'eau sous la forme d'un chèque « eau » d'une valeur de 50 euros.



Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du maire est fixée au 07 janvier 2018. L'ensemble de la population est invité à rejoindre la municipalité dans la salle des fêtes, à partir de 12 heures. Les bébés et les nouveaux arrivants de l'année 2017 seront mis à l'honneur aux vœux. Un présent sera offert aux bébés de l'année.



Excusés : ADEAU D. RIMBAUD C.

BATIMENTS

Beffroi de l'église

Par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine et après la signature d'une convention, une souscription sera lancée pour les travaux de restauration du beffroi de l'église (imprimés disponible en mairie, à l'église, à la bibliothèque, ...). La Fondation du Patrimoine participera à hauteur du montant des dons versés. Le début des travaux est fixé au 1^{er} février. Après la descente des cloches, ces dernières seront exposées les 3 et 4 février dans le fond de l'église, ainsi que des panneaux d'informations fournis par l'entreprise BODET.

Foyer des jeunes

Les travaux d'électricité ont été réalisées, et le convecteur changé. La porte donnant côté salle des fêtes, sera installée fin février.

Chapelle de Pitié

Suite à l'orage du 1^{er} janvier, des devis sont sollicités pour des travaux de couverture, d'électricité, de maçonnerie et éventuellement de charpente. L'installation d'un échafaudage sera sans doute nécessaire.

Salle multisports

L'utilisation de la salle multisports amène quelques remarques (portes non verrouillées, occupation hors créneaux prévus, ...). Une réunion entre les commissions bâtiments / équipements sportifs et les associations utilisatrices sera programmée pour rappeler les règles d'utilisation, voire les modifier.

ACQUISITIONS DE TERRAINS – RESTAURANT SCOLAIRE

Considérant le projet de construction du restaurant scolaire (Passage des Jardins), le conseil donne son accord pour l'acquisition de parcelles non-bâties au prix de 22 €/m² auprès des Consorts DEVY, de M. Robert COULONNIER, de M. Jacky GOURAUD, de M. Christian SENECHAU. Le conseil donne son accord pour l'acquisition pour l'ensemble des parcelles bâties et non-bâties appartenant à M. Thierry COLLANGE pour un montant de 37 000 €.



L'estimation de la construction du restaurant scolaire s'élevant à 370 000€ HT, une subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 sera sollicitée à hauteur de 129 500 euros.

AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Le conseil donne son accord pour la modification statutaire relative aux compétences sportives et évènementielles. Monsieur le maire fait part de la réflexion menée par l'AdC pour le projet de réalisation d'une station d'épuration commune à La Plaine et Somloire. Enfin, l'AdC a inscrit la réhabilitation de la déchetterie LA PLAINE – SOMLOIRE.

INVESTISSEMENTS 2018

Le conseil liste les investissements à mener en 2018 : viabilisation du lotissement les Pierres Plates, acquisitions de terrains Passage des Jardins (cf ci-dessus), projet de train de bicross, jeux pour enfants, remplacement candélabres Parc Saint Protais, mobiliers pour jardins partagés,.....).



TAILLAGE DES ARBRES

Des devis seront demandés à l'entreprise VERT PAYSAGES, pour la taille des arbres rue du Commerce, parking et espace Pierre Mérand, et divers massifs. Par ailleurs, deux chênes à proximité de la mare rue de la Gagnerie sont à couper.



PRÉSENCE BOC'AGE

Madame Sylvie BARBAULT fait part d'une rencontre entre l'association Familles Rurales et Présence Boc'Age, relative à la mise en place aux jardins partagés. Cela pourrait être l'occasion de tisser des liens entre les aînés et les enfants fréquentant le péricentre organisés Familles Rurales.

FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes projette de programmer un camp cet été. En compensation d'une subvention communale, les adhérents du foyer pourraient rendre quelques services à la commune, comme le nettoyage de panneaux ou des grilles de la Chapelle de Pitié.

DIVERS

Demande de location salle des fêtes

Le conseil accepte de louer la salle des fêtes au tarif réunion, à l'association « Vents du Lys » pour une réunion publique d'informations relatives au financement participatif d'un parc éolien.

Défibrillateur

La Société Urgence Secours Equipement a installé le nouveau défibrillateur.

Recensement de la population

Le recensement a débuté le 18 janvier et se terminera le 17 février prochain. Mesdames Monique PAPAIN et Angèle CHAUVEAU, nommées en qualité d'agents recenseurs, contactent chaque foyer pour les opérations de recensement.



Tailles des arbres dans la rue du Commerce

Un devis est demandé à l'entreprise Vert paysage et sera étudié au budget 2018.

Vœux du Maire

Monsieur le maire remercie les conseillers pour leur participation lors de la cérémonie des vœux.

Excusés : COATGLAS N. SOURISSE S. CHARRON X. BOUET É. PAYELLE J.



BATIMENTS

Beffroi de l'église

Après nettoyage de la cloche n° 2 (la plus petite), l'entreprise a signalé des travaux supplémentaires. Un devis est attendu.

La Fondation du Patrimoine a accordé une subvention de 8 200 euros sous réserve que les dons s'élèvent à 5% des travaux. Rappel du lien pour faire un don en ligne :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-gervais-saint-potrais-a-la-plaine>

Foyer des jeunes

La porte de secours sera installée demain, vendredi 23 février par l'entreprise Instinct Bois.

Chapelle de Pitié

Suite à la foudre tombée sur le clocher, les travaux sont chiffrés à 22 000 euros TTC (électricité, toiture, maçonnerie). Les devis vont être transmis à l'assureur prochainement.

Salle multisports

Le service technique a réalisé des travaux d'assainissement en raison d'un dysfonctionnement sur le réseau d'eaux usées lors de manifestations. Les réparations (chauffage, infiltrations d'eau) ont été réalisées.

La commission « bâtiments / équipements sportifs » s'est réunie, il a été décidé :

- de retirer les poignées extérieures de la salle multisports pour éviter les intrusions (portes laissées ouvertes) ;
- de définir des créneaux pour la pratique du tennis loisir. Le service technique ouvrira/fermera la salle aux usagers (plus de clef à retirer à la boule d'or),
- pour les manifestations de disposer de la salle à partir du jeudi pour le loto, et le mercredi pour le Poulet basquaise,

Une rencontre avec les clubs sera programmée prochainement pour définir d'un nouveau planning d'utilisation.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Un nouvel engazonnement du terrain de foot sera réalisé par l'entreprise Chupin Espaces Verts (devis signé en 2017 et réalisé en partie).

Un rendez-vous est prévu avec l'entreprise Marchand pour chiffrer une allée en béton du terrain de foot à la salle multisports, ce vendredi.

La création d'un terrain Bmx est prévue, à côté du parking de la salle de multisports ; un croquis a été réalisé. Des heures de pelle (devis en attente) seront nécessaires et un engazonnement.

La commission souhaite aussi l'installation d'une structure (panneau de basket,...) en fronton près de la salle de la Nongille.

PROJET RESTAURANT SCOLAIRE

Une rencontre est programmée avec le cabinet Archidea le 16 mars prochain pour le dépôt d'une offre de maîtrise d'œuvre.



AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Station d'épuration

Deux sites ont été retenues à Somloire : sur la route d'Etusson ou à l'entrée du bourg, ZA côté la Plaine. Une réalisation est prévue dans 3 ou 4 ans. Les études sont lancées et la Police de l'eau validera un scénario.

Déchetterie

Une mise aux normes est prévue fin d'année, pour une durée de travaux estimée à 2 ou 3 mois. Pendant les travaux la déchetterie sera fermée : il sera possible de déposer les végétaux sur un autre site à Somloire, pour les autres déchets, les usagers seront orientés vers une autre déchetterie de l'agglomération. Le nombre d'heures d'ouverture après les travaux sera porté à 19 heures semaine.

INVESTISSEMENTS 2018

Le conseil a validé les opérations suivantes pour 2018 :

- salle de la Nongille : création d'une zone plate pour l'accès PMR, réalisation des derniers travaux de mise aux normes au niveau de la réserve,
- étude pour la mise aux normes de la mairie avec une aide de conseil de l'APAVE,
- travaux de peinture : foyer des aînés, vestiaires salle de sports, anciens vestiaires, panne en bois maison de l'enfance
- voirie, une enveloppe budgétaire de 20 000 euros,
- l'achat de panneaux de signalétique
- jeux pour enfants (table de ping-pong, jeu pour les moins de 3 ans).

SUBVENTIONS 2018

Le conseil a voté les subventions suivantes :

• ADMR Les Bois d'Anjou – LA PLAINE	2 056.00 €
• SOMLOIRYZERNAY CP FOOT	1 200.00 €
• APEL La Plaine	1 300.00 €
• APEL La Plaine (classe découverte)	600.00 €
• Tennis club Plainais	620.00 €
• CSSP Basket	700.00 €
• Familles Rurales (Association)	500.00 €
• G.D.O.N. LA PLAINE	250.00 €
• Club Loisirs et Amitié	1 000.00 €
• FNATH	50.00 €
• Anciens Combattants	50.00 €
• Collège/Ecole Primaire St Jean – VIHIER	290.00 €
• Asso. Socio Educative – collège Vallée du Lys	1 073.00 €
• Asso. entre Loire et Côteaux	50.00 €
• L'Outil en main du Pays de Chemillé	50.00 €
• ARC (Villejuif)	50.00 €
• ADAPEI (CHOLET)	50.00 €
• Croisade des Aveugles	50.00 €
• Asso. Aide aux jeunes diabétiques	50.00 €
• La Ligue contre le Cancer	50.00 €
• Prévention routière 49	35.00 €
• Fondation du Patrimoine	120.00 €
• Familles Rurales Yzernay, Halte garderie « la souris verte »	805.01 €

Réunion du 22 février 2018

PRESENCE BOC'AGE

Sylvie Barbault a rencontré le Président du Clic de Cholet pour présenter le service et le travail de Justine Chupin : un service de proximité, présent sur le territoire et apprécié par la population.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DE CHOLET (MDS)

Depuis cette année, la commune de la Plaine n'est plus rattachée à Doué la Fontaine mais à Cholet. Des permanences sont possibles à Vihiers.

Les MDS regroupent sur un même lieu les services d'action sociale et médico-sociale du Département. Ce sont des lieux d'accueil et d'écoute, où l'on conseille, on oriente et on accompagne gratuitement :

- autour de la naissance,
- en tant que parent (aide éducative ou matérielle),
- pour accéder aux droits en matière de protection sociale, santé ou logement pour bénéficier du Revenu de solidarité active (RSA),
- pour faire face à des difficultés financières ou de logement...

FOYER DES JEUNES

Le projet de camp est annulé en raison du peu de jeunes présents la première semaine d'août.

DIVERS

Recensement de la population

Le recensement s'est terminé samedi 17 février. On compterait 1003 habitants en population strictement municipale, 450 logements dont 43 vacants.



Ecole François Denéchère

Sylvie Barbault a informé que l'école ne s'était pas encore positionnée sur le rythme scolaire de la rentrée prochaine : semaine de 4 jours ou 4.5 jours. On constate un retour à la semaine de 4 jours dans les communes voisines. L'équipe éducative a une préférence pour la semaine de 4.5 jours. La commune suivra la décision de l'école et précise que l'aide au financement des Taps versée par l'Etat est reconduite jusqu'en 2019.

Tailles des arbres dans la rue du Commerce

La société Vert paysage est intervenu cette semaine pour la taille des massifs autour de l'église, des arbres rue du Commerce et à l'école.

Service technique

Le contrat en CAE de Christophe Mareau est reconduit pour une durée d'un an.

Le stage d'Axel Bucquet est reconduit jusqu'au 30 mars 2018. Le conseil municipal devra se positionner ensuite sur la reconduction de son stage car à partir de 13 semaines il s'agit d'un stage rémunéré.

Travail d'intérêt général (TIG)

Pendant les vacances d'hiver, 5 jeunes effectueront une matinée de TIG encadrés par le service technique suite aux dégradations commises au foyer des jeunes.

Taux locaux d'imposition

Pour la préparation du budget 2018, la commission finances travaillerait à partir des taux constants.

Balayeuse des Cerqueux

La commune des Cerqueux donne son accord pour le prêt de la balayeuse.

Elagage des voies communales et sentiers

Un devis a été sollicité auprès des Ets Souriceau pour élaguer les voies communales. Un marché sera pris l'an prochain par l'Agglomération du Choletais pour l'ensemble du territoire. C'est déjà le cas pour les sentiers pédestres pour cette année.

Sentiers pédestres

Deux chênes sont tombés dans le chemin du Beugnon, Monsieur Claude Decron va les enlever.

Le chemin pédestre entre la Toucheroux et la Gervaiserie a fait l'objet de détériorations par un usager. Un courrier lui sera adressé lui demandant une remise en état.

Jardins partagés

Sylvie Barbault a présenté l'offre de la société Atech pour l'acquisition de mobiliers (bacs en hauteur, bancs, corbeilles) pour la somme de 5 468.40 euros TTC. Elle rappelle qu'une subvention avait été accordée dans le cadre de la réserve parlementaire (environ 689 euros). Ce mobilier serait installé sur la pelouse actuelle.



Illuminations de Noël 2018

L'offre de la société Adico est retenue à la somme de 2 942.70 euros TTC. Les illuminations seront les mêmes qu'en 2017

Le Coin de la rue, Vihiers

L'association propose un service de location de scooter et de mise à disposition d'un véhicule pour les personnes en insertion, demandeurs d'emploi ou salariés.



Vente remorque

Trois offres ont été déposées en mairie. Le conseil a retenu la mieux-disante à savoir celle de Monsieur Christian Moreau à la somme de 152 euros.

PLUi-H

Une réunion d'informations a eu lieu le lundi 19 février. Messieurs Michel Chiron et Christophe Rimbaud représenteront la commune à l'occasion des réunions du groupe de travail local. Une personne ayant la qualité d'agriculteur devra être désignée hors conseil municipal.



Excusés : PAYELLE J. BOUET E.

LOTISSEMENT LES PIERRES PLATES

Une actualisation de l'étude de loi sur l'eau est nécessaire. Le conseil accepte le devis de la société Aménagement Pierres & Eau pour un montant de 5 757.60 euros.

Suite à un entretien, la Police de l'eau donnerait éventuellement un accord pour la viabilisation de 10 lots après actualisation de l'étude loi sur l'eau et si la commune obtient un engagement de l'Agglomération du Choletais pour la construction d'une station d'épuration.

Il faudrait se renseigner s'il est possible de sectionner le marché : à voir avec l'entreprise, la Sous-préfecture, la trésorerie.

VOTE COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2017. Le budget communal clôture l'année avec un excédent de 131 031.52 €, le lotissement Les Pierres Plates clôture avec un déficit de 45 624.02 € et le lotissement les Tilleuls est excédentaire à hauteur de 42 459.28 euros.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 895 419.52 € et en section d'investissement à 831 133.05 €. Les crédits ouverts au budget sont essentiellement consacrés à la construction d'un restaurant scolaire et aux travaux sur le clocher de l'église. Des crédits sont aussi alloués pour les réparations de la chapelle de Pitié liées à la foudre, des travaux de voirie dans l'agglomération, des travaux dans les bâtiments communaux et divers aménagements paysagers et acquisitions. Tous les investissements 2018 sont financés par le biais de subventions et par autofinancement.



Le budget lotissement les Tilleuls s'équilibre en section de fonctionnement à 447 419.28 € et en section d'investissement à 363 735.99 €. Les crédits ouverts correspondent aux travaux relatifs au dépôt d'un permis modificatif. Deux ventes de terrains sont d'ores et déjà réalisées et la cession de deux parcelles à Maine et Loire Habitat est en cours pour la réalisation de 4 locatifs supplémentaires à destination des personnes âgées ou mobilité réduite.



Le budget lotissement les Pierres plates s'équilibre en section de fonctionnement à 410 337.87 € et en section d'investissement à 380 330.26 €. Les crédits ouverts correspondent aux travaux de viabilité.

BATIMENTS

Beffroi de l'église

La Fondation du Patrimoine a déjà collecté 6 460 euros de dons pour l'opération, cette somme sera reversée à la commune après déduction des frais de gestion.

Les travaux sont quasi terminés, il reste l'installation d'une échelle meunière.

Des petits travaux de maçonnerie à l'intérieur du clocher (trous d'anciennes poutres) seront à réaliser par le service technique. Après visite, un devis a été demandé à l'entreprise Cottenceau pour des travaux sur le clocher à l'extérieur (pierres qui s'effritent).

Chapelle de Pitié

L'expert de l'assureur est venu constater les dégâts. Sur les travaux d'électricité et de couverture, il sera appliqué de la vétusté. Le dédommagement a été chiffré à 14 268.97 euros. Le conseil valide les devis des entreprises Marchand et Da Silva. Des travaux ont été supprimés sur le devis Da Silva, en doublon avec l'entreprise Marchand.

Salle multisports

La porte de la salle annexe est réparée, l'entreprise Glasgow de Cholet est intervenue pour le changement du vitrage et réparation des gonds.



PROJET RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire et Michel Chauveau ont rencontré le Cabinet Archidéa. Lors de cette rencontre, ils ont fait part des souhaits de la municipalité sur ce projet et abordé le montant de ces honoraires.

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Environnement

De nouvelles consignes de tri seront mises en place à compter de juin 2018 à savoir pots de yaourt, films plastiques, barquettes... seront à déposer dans la poubelle jaune.

Convention mutualisation des services avec l'Agglomération du Choletais

La commune valide la prolongation de la convention de mise à disposition des services de la commune au profit de l'Agglomération du Choletais pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018 dans les domaines de l'assainissement collectif et de la voirie d'intérêt communautaire.



Convention contrôle mobilier sportif et des aires de jeux

Le conseil municipal a validé le projet de convention de regroupement de commande relative au contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux avec l'agglomération du choletais dans le but de faciliter la passation et le suivi du marché et de permettre d'éventuelles économies d'échelle.

Elagage des voies communales

L'entreprise Sourisseau de La Petite Boissière n'a toujours pas déposé d'offre. Michel Chiron a contacté Gaultier des Cerqueux Sous-Passavant. Ce dernier a fait une offre mais une précision lui sera demandée sur le nombre de kilomètres retenus.

Sentiers pédestres

Suite à une rencontre, chaque commune devra déterminer les sentiers de compétences agglomération. Les circuits « poussettes » deviendront éventuellement de compétences commune : faible kilomètre et souvent en agglomération.

Le panneau en départ de sentier, refait par l'agglomération du choletais, est erroné : manque des informations sur le nombre de kilomètres et la durée.



Voirie

L'entreprise Charrier a réalisé du curage de fossés dans le secteur de la Fredonnière ; la terre a été directement évacuée par l'entreprise.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE 2018

Le conseil décide d'attribuer aux deux gardiens de l'église une indemnité de 220 euros chacun.

TAUX D'IMPOSITION 2018

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux cette année. Toutefois il rappelle que les bases d'imposition augmentent de 1.2%.

LOYER ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2017/2018

Le loyer est fixé à la somme de 2 642 euros pour l'année scolaire en cours, somme revalorisée chaque année suivant l'indice de coût de la construction.

PRESENCE BOC'AGE

Des appels à projet ont été déposés auprès de la Fondation de France et Conférence des financeurs. Ces demandes sont réalisées pour trouver des cofinanceurs pour poursuivre l'activité de ce service.

DIVERS*Ecole François Denéchère*

L'équipe éducative a informé la municipalité qu'elle restait à la semaine de 4.5 jours à la rentrée prochaine.

Service technique

Monsieur le Maire recherche actuellement une formation de menuisier pour Christophe Mareau.

Le stage d'Axel Bucquet n'est pas reconduit.

Sinon la commune recherche une personne pour la période mai-juin pour aider Arnaud Le Foll aux espaces verts.

Sentiers pédestres

Un courrier sera envoyé pour les dégradations constatées sur le chemin entre le Toucheroux et la Gervaiserie à l'exploitant agricole, usager du chemin.

Jardins partagés

Les terrains sont trop humides pour le dépôt de terre et l'installation des bacs. Ces travaux seront réalisés dès que le temps le permettra.

PLUi-H

Une réunion est programmée demain, 29 mars à la Plaine en présence d'agriculteurs et des conseillers municipaux.

Matériel service technique

Sur le tracteur kubota ST30 (1999), de grosses réparations ont été réalisées depuis le début d'année. Il serait souhaitable de commencer à prospecter pour une éventuelle acquisition en 2019.



Excusés : CHARRON X. CHAUVIGNÉ M. COATGLAS N. PAYELLE J.

LOTISSEMENT LES TILLEULS

Une rencontre avec Maine et Loire Habitat et le Cabinet FARDIN est prévue le 15 mai prochain pour évoquer les projets de construction de logements locatifs supplémentaires de type « Vivre son Age ». Par ailleurs, pour inciter la vente des parcelles en accession à la propriété, il est envisagé d'en regrouper certaines, ce qui augmenterait la surface des parcelles concernées.

BATIMENTS

Salle de la Nongille

Après la réception du rapport de l'APAVE, et pour respecter la mise aux normes totale incendie et PMR du bâtiment, des devis complémentaires ont été demandés aux entreprises Gabillé pour un montant 1 797,30 euros TTC, Instinct Bois pour un montant pour de 2 023.45 euros TTC, Stève MARCHAND pour un montant de 2 917.80 euros TTC.

Beffroi de l'église

Le club « Mécènes d'Aujourd'hui » a décidé d'allouer à la commune une subvention 8 700 euros, ce qui représente 19.8% d'une dépense subventionnable de 43 866 euros HT. L'installation de l'échelle meunière est prévue le 26 avril.



AMÉNAGEMENTS



Terrain foot

L'entreprise CHUPIN de Saint Germain sur Moine interviendra sur le terrain de foot pour améliorer sa perméabilité, le coût des travaux s'élève à 2 691.72 euros TTC. L'allée en falun reliant le terrain de foot aux vestiaires de la salle des sports sera bétonnée, le devis déposé par Stève MARCHAND est accepté pour un montant de 3 565,50 euros TTC.

Aménagement d'un fronton multisports

La commission a opté pour l'acquisition d'un fronton multisports dont le coût s'élève à 6 156,00 euros. Son installation nécessite des travaux préparatoires de terrassement et de maçonnerie, pour cela le devis présenté par Stève MARCHAND d'un montant de 3 180 euros est accepté.

Projet de terrain bi-cross

La commission a défini une zone près du parking de la salle de sports, et engage sa réflexion sur le type de parcours qui pourrait être proposé.

PROJET RESTAURANT SCOLAIRE

Le Cabinet Archidéa n'a pour l'instant pas déposé le dossier d'Avant-Projet Sommaire, ni sa proposition d'honoraires. L'acquisition des terrains est en cours, l'ensemble des délibérations a été transmis à Maître Pasqualini, notaire à Coron.

La demande de subvention au titre de la DETR 2018 ayant été refusée, il sera nécessaire de déposer une nouvelle demande en 2019 avec un dossier beaucoup plus détaillé.



AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Station d'épuration

Le projet de territoire de l'Agglomération du Choletais 2018-2025 reprend les actions indispensables au développement économique et démographique des communes, dont la construction d'une station d'épuration pour les communes de La Plaine et Somloire.



PLUi-H

Suite à la première réunion en mars relative à l'inventaire des zones humides et des haies, des cartes étaient à disposition en mairie pour localiser les zones humides. Lors de la réunion du 24 avril, une trentaine d'invitations ont été envoyées, seulement une dizaine de personnes étaient présentes. Les représentants de l'AdC ont recueilli les cartes et les observations des participants. Des visites sur le terrain auront lieu en août prochain.

Voirie

Pour les travaux de fauchage des accotements et les travaux d'élagage et de débroussaillage, l'entreprise SOURISSEAU Frères de la petite Boissière est retenue pour l'exécution de ces deux prestations. Les travaux de fauchage s'élèvent à 873.60 euros TTC, et les travaux d'élagage et débroussaillage s'élèvent à 3 744 euros TTC.

Commissions d'appel d'offres de groupement de commandes

Le conseil désigne Michel CHAUVEAU (représentant titulaire) et Jean-Luc COMBE (représentant suppléant) au sein des commissions d'appel d'offres de groupement, dans le cadre des groupements de commandes.

PRÉSENCE BOC'AGE

Dans le but de pérenniser le service, les représentants de Somloire évoquent la possibilité de solliciter mensuellement 70 euros par logement locatif pour les résidents du Logis de L'Ouère. Dans l'immédiat, les représentants de La Plaine s'interrogent sur cette proposition qui paraît difficile à appliquer aux logements des Tilleuls qui d'ailleurs ne bénéficient pas des mêmes prestations.

BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire fait part que la commune ne sera pas bénéficiaire de la dotation cible en 2018, ce qui représente une diminution d'environ 30 000 euros. Sur le territoire national, 1 600 autres communes ne sont plus bénéficiaires de la dotation cible du fait des nouveaux regroupements intercommunaux.



A la demande de la trésorerie de Cholet, des titres de recettes des années 2015 et 2016 ont été admis en non-valeur pour un montant total de 257.28 euros.

Une subvention d'un montant de 29 euros est accordée à l'association Louise Bellanger (Collège-Lycée Notre dame) pour soutenir la participation à une course de voiture électrique miniaturisée d'un groupe de collégiens dont l'un des membres est originaire de notre commune.

La commune ayant déjà accordé une subvention de 1 073 euros au Foyer Socio-Educative du Collège de la Vallée du Lys, la nouvelle demande de subvention présentée par l'Association sportive du Collège de la Vallée du Lys n'est pas accordée.

DIVERS



Service technique

Steven CORDIER est recruté pour une durée de 13 semaines à compter 23 avril, en raison des tâches saisonnières dans le domaine des espaces verts (plantations, tontes, entretien des massifs et parcs...).

Tribunes de la salle de sports

L'A.P.E.L. d'Yzernay sollicite les tribunes de la salle de sports, le conseil donne son accord.

Jardins partagés

La livraison des bacs s'effectuera semaine 18, leur installation commencera dès que les conditions climatiques le permettront.

Excusés : BOUET E. RIMBAUD C.

LOTISSEMENT LES TILLEULS – LOTISSEMENT LES PIERRES PLATES

Pour le lotissement « Village Les Tilleuls », il a été enregistré quelques réservations, il reste 5 ou 6 parcelles à vendre. Lors de la réunion du 15 mai dernier, Maine et Loire Habitat et le Cabinet FARDIN ont présenté les projets de construction de quatre logements locatifs supplémentaires de type « Vivre son Age ». Considérant que plus de la moitié des lots sont vendus ou réservés, il y a lieu d'engager la réflexion sur le lancement des travaux de viabilité du lotissement « Village Les Pierres Plates ».



BÂTIMENTS

Beffroi de l'église

En début de réunion, l'ensemble du conseil accède au beffroi de l'église, chacun a pu apprécier le travail remarquable réalisé par l'entreprise BODET.

Chapelle de Pitié

Les travaux de réparations (toiture, électricité, charpente, maçonnerie) seront engagés en septembre prochain.

AMÉNAGEMENTS

Aménagement d'un fronton multisports

L'installation du fronton multisports est prévue d'ici une quinzaine de jours.

Projet de terrain bi-cross

La commission présente l'avant-projet du terrain BMX qui prévoit deux parcours avec des difficultés différentes, et rencontrera l'entreprise Sourisseau pour étude du projet et l'établissement d'un devis.



Jeux pour enfants

La commission a prévu l'installation de jeux pour enfants dans le parc Saint Protais, espace Pierre Mérand, espace de loisirs La Nongille. Une table de ping-pong sera installée sous le préau de la Maison de l'Enfance. L'ensemble des jeux, d'un coût de 8289.37 euros TTC, est fourni par la société JPPDIRECT. Leur mise en place sera assurée par M. Stève MARCHAND qui déposera un devis.

VOIRIE COMMUNALE

La commission prévoit la réfection des trottoirs rue du Commerce allant du débouché rue de la Frairie jusqu'au calvaire (direction Yzernay), la reprise des nids de poule rue des Mauges, et la création une surface de béton bitumineux d'environ 130 m² à proximité du fronton multisports. La commission attend les devis de l'entreprise BOUCHET TP.

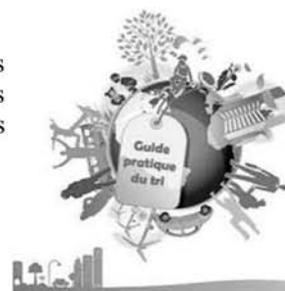
AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS (AdC)

Station d'épuration

L'Agglomération du Choletais prévoit le curage des lagunes de la station d'épuration en 2018 ou début 2019.

Environnement

A compter du 4 juin prochain, de nouvelles consignes de tri pour recycler les emballages, journaux et magazines, sont mise en place. Le conseil invite l'ensemble des habitants à respecter ces nouvelles consignes, et précise que l'AdC procédera à des contrôles inopinés avant le levage des bacs.



Voirie

La commission est satisfaite de la réalisation des travaux de fauchage des accotements par l'entreprise Sourisseau. Les travaux d'entretien des sentiers pédestres seront prochainement réalisés.

*Bibliothèque - Culture*

En septembre ou octobre prochain, il sera organisé une présentation aux habitants du portail internet de l'Agglomération du Choletais.

Un spectacle proposé par l'Agglomération du Choletais est prévu en 2019, la participation de la commune s'élèvera à 2 000 euros.

BUDGET COMMUNAL*Ecole François Denéchère*

Cent vingt-sept enfants sont inscrits à la rentrée scolaire 2018-2019. Dans le cadre du contrat d'association, la participation financière de la commune est fixée à 69 000 euros pour 2019.

ADHÉSION A L'EXPÉRIMENTATION D'UNE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Sur proposition du Centre Départemental de Gestion de Maine et Loire, le conseil émet un avis favorable à la convention d'adhésion à l'expérimentation d'une Médiation Préalable Obligatoire (MPO). La médiation est un dispositif novateur qui a vocation à désengorger les juridictions administratives. Elle vise également à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif.

DIVERS*Bibliothèque*

Les six communes de l'ex-CCB sont toujours à la recherche d'un(e) adjoint du patrimoine intercommunal à temps plein, pour assurer quelques heures réparties dans chacune des bibliothèques. Par ailleurs, l'équipe de bénévoles de La Plaine serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles.

*Jardins partagés*

Après la mise en place des bacs et poteaux, il est nécessaire d'installer un filin d'un diamètre suffisant pour soutenir les ramifications du cep de vigne. Les enfants fréquentant le péricentre organisé par Familles Rurales, étaient très enthousiastes de participer aux plantations de fleurs et légumes en compagnie de quelques aînés adhérant au service Présence Boc'Age.



Prochaines réunions : Mercredi 04 juillet 2018 – lundi 4 septembre 2018



Le Tanter Félix

Maréchal-Ferrant

06.03.94.05.57

La Plaine (49)
Entre Angers, Nantes,
Saumur, Bressuire



Besoin d'aide ? J'arrive !

Entretien du domicile
Aide aux repas
Garde d'enfants
Dame de compagnie

Lamotte Clémence
Chèque Emploi Service (déductible des impôts)
06 10 05 03 72

SARL Steve Marchand

Maçonnerie . Couverture

- ▶ Construction
- ▶ Rénovation de bâti ancien
- ▶ Couvertures tuiles
- ▶ Enduits neufs et traditionnels
- ▶ Entretien divers

Zone de
La Promenade

49360 La Plaine

06 64 94 70 35

steve.marchand@orange.fr



Eva Audigane-Dufort
La Petite Saunerie
49 360 LA PLAINE
Tél: 02 41 55 96 12
Port: 06 81 12 81 28

CENTRE CANIN DE LA PETITE SAUNERIE
Pension chiens-chats et vente de croquettes
lacroixdata1@gmail.com
<http://lacroixdata1.chiens-de-france.com>



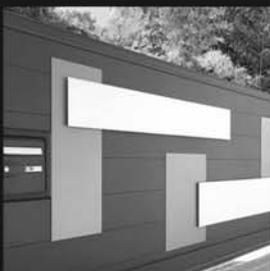
**PEINTURE
DÉCORATION INTÉRIEURE
RAVALEMENT FAÇADE**

SARL AYRAULT-TESTARD
4 square de la Haute Folie
49360 MAULÉVRIER

 **02.41.55.42.09. / 02.41.49.01.16.**



FABRICANT FRANÇAIS
de portails, portillons & clôtures
en PVC & Alu SUR MESURE !



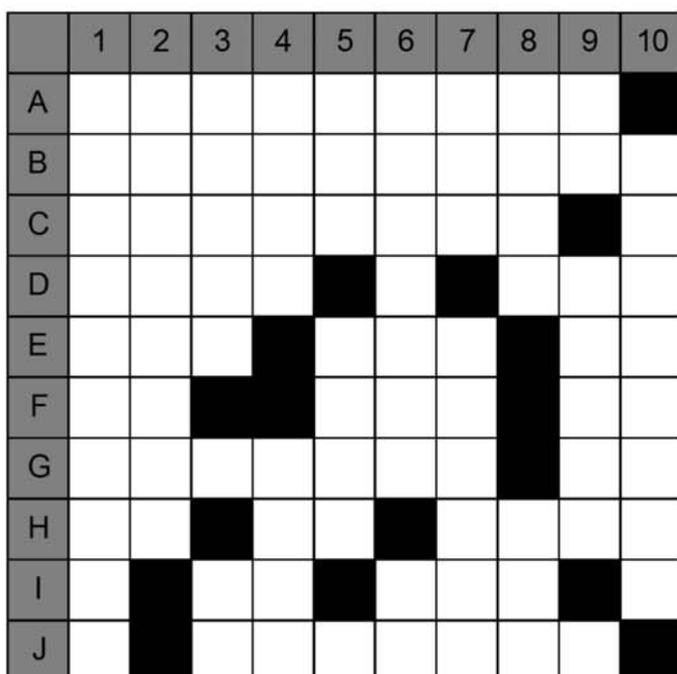
Z.A. La Promenade 49360 LA PLAINE - ☎ 02 41 55 54 34

www.jerrel.fr

Détente

Horizontal

- A – De nouvelles constructions sont prévues dans cette rue de La Plaine (rue des...)
 B – Vérification de la conformité d'un appareil de mesure par rapport au modèle type
 C – Façon d'habiter un logement
 D – Mèche de cheveux rebelles – Opposé à : de force
 E – Utilisés pour faire des assemblages – Habitudes, manies – Symbole de l'erbium
 F – Début issue – Roue à gorge – Contravention
 G – Elles embellissent l'église et la chapelle de La Plaine – Vaut 576 mètres
 H – Termine la soirée – Particule du dialecte provençal exprimant l'affirmation – Opère une sélection
 I – Symbole de l'aluminium – Chef d'état qui exerce généralement à vie le pouvoir
 J – Celui de l'église de La Plaine a été restauré pour supporter à nouveau Marie et Henriette



Vertical

- 1 – Son et image pratiquement dans toutes les familles de La Plaine
 2 – Qui forme des projets irréalisables
 3 – Réseau de fils entrelacés – Mention au BAC
 4 – De haut en bas : taché – Ondulée parfois
 5 – On peut en prendre un ou se réunir autour – Machin, chose
 6 – Personne qui a connaissance d'informations confidentielles – La fin du cerf
 7 – Trois des quatre points cardinaux – Il construit des huttes sans les cours d'eau
 8 – Disposition de personnes ou de choses sur la même ligne – Ville de carnaval
 9 – Deux lettres de sang – Recul effectué sur un ordre
 10 – Oiseau rapace diurne que l'on peut voir sur le territoire de La Plaine

Solution du BM décembre 2017

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	A	S	S	E	R	O	L	E	S
B	H	S	■	C	R	E	P	I	T	A
C	O	S	E	I	L	L	E	■	U	N
D	L	I	M	E	■	O	■	N	I	D
E	E	M	I	N	C	O	N	S	■	W
F	T	I	L	T	■	K	O	■	M	I
G	B	L	E	■	■	E	M	■	O	C
H	U	E	■	P	R	E	■	E	U	H
I	S	■	L	I	T	■	B	O	L	■
J	■	C	O	N	T	A	I	N	E	R

Horaires & dates



MAIRIE

HORAIRES

Du lundi au vendredi :
de 8 h à 12 h et de 13 h30 à 17 h
sauf vendredi ouverture à 14 h
et le samedi :
de 8 h à 11 h

Tél. 02 41 55 92 43
Fax : 02 41 55 32 09

Rue du Bocage - 49360 LA PLAINE

E-mail : mairie.la.plaine@wanadoo.fr
Site : www.laplaaine.mairie49.fr

PERMANENCES

Mr le Maire : le mercredi de 10 h à 12 h et le samedi de 10 h à 12 h

Mmes et Mrs les Adjoints : sur rendez-vous

DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture :

le samedi de 8h30 à 12 h
le lundi de 10h00 à 12 h

LA FONTAINE AUX LIVRES
BIBLIOTHEQUE

Lundi de 18h à 19h

Mercredi de 11h à 12h

Judi de 16h à 17h

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h30 à 12h30

GRATUITÉ TOTALE

AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Du lundi au vendredi :
13 h 30 à 17 h 00
sauf vendredi ouverture à 14 h
Levée du courrier : 15 h 45

Et le samedi :
9 h 00 à 11 h 00
Levée du courrier :
11 h 30



CABINET
INFIRMIER

Mme LANDREAU Nathalie
6 rue Jeanne d'Arc à La Plaine
Tél. 02 41 46 30 13

ORDURES
MENAGERES

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

Agglomération du Choletais
46 avenue Gambetta - 49360 CHOLET



La collecte est réalisée le **MERCREDI** en **agglomération** et **en campagne**, les semaines paires. Pour les jours fériés, le jour de la collecte est décalé d'une journée à partir du jour férié jusqu'au samedi qui suit.

Seuls les bacs distribués seront collectés. Tous sacs déposés à côté ou sur le bac ne seront pas ramassés.

L'Agglomération du Choletais est propriétaire des bacs et en assure les réparations, ainsi que les dotations. Pour des soucis de bac, contacter le 0 800 97 49 49 (n° vert, gratuit depuis un fixe).

**RELAIS PAROISSIAL
DE LA PLAINE**

Correspondant principal :
Contacter presbytère de Vihiers

Correspondant conseil économique :
Louis-Marie PAPAIN

Correspondant pastorale de la santé
(visite aux personnes âgées,
porter la communion) : ...

Correspondant animation chants :
Marie-Louise CASSIN



Responsables église
(ouverture & fermeture) :
Louis-Marie FROGER - Louis LÉPINE

**Correspondant accompagnement
famille en deuil :**
Marie-Françoise GUÉRID
Marie-Louise CASSIN - Irène PINEAU
Marie-Thérèse COUSSEAU

Responsable entretien église :
Yvette FROGER

Responsable feuilles lecteurs :
Mauricette HUMEAU

**PAROISSE SAINT JOUIN
EN VIHIERSOIS**

Roger LETHEUILLE, Abbé

➤ Maison paroissiale :
11 rue du Champ de Foire des Champs
VIHIERS - 49310 LYS AU LAYON
tél. 02 41 75 80 90
paroisse.sainthilaireenvihiersois@orange.fr
Tél. pour décès : 06 41 52 37 51

➤ Permanences à la cure :
2^e et 3^e jeudi de 9h30 à 10h30

➤ Messe du Dimanche :
1^{er} dimanche des mois d'août, octobre
et décembre à La Plaine à 11 h


**CORRESPONDANTES
DE PRESSE LOCALE**

Mme PALACIO Laurence
Le Courrier de l'Ouest
tél. 06 10 03 39 39

Mme CHAUVEAU Anne
Ouest France
tél. 02 41 55 47 61

**APPLICATION DU DROIT
DU SOL (ADS)**

**INSTRUCTIONS DES AUTORISATIONS ET
ACTES RELATIFS À L'APPLICATION
DU DROIT DU SOL**

A compter du 1^{er} janvier 2018, l'instruction des permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme est confiée au service commun ADS de l'Agglomération du Choletais.

Les dépôts des dossiers sont toujours en mairie.

Permanences (en dehors du centre social)

TRESORERIE CHOLET MUNICIPALE	<p>Centre des Finances Publiques 42 rue du Planty - BP 92123 49327 CHOLET cedex</p> <p>Tél. 02.41.71.97.00</p> <p>Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h Mardi, jeudi de 8h30 à 12h</p>	PRÉSENCE BOC'ÂGE	<p>Mme CHUPIN Justine</p> <p>14 rue des Tulipiers 49360 LA PLAINE</p> <p>Tél. 06.07.08.96.62 presenceboc-age@orange.fr</p> <p>du mardi au jeudi</p>
---	---	-----------------------------	--

CONSEILLÈRE EN ECONOMIE SOCIALE & FAMILIALE MSA	<p>Mme BATARDIERE</p> <p>Permanence téléphonique le mardi de 9h30 à 12h30</p> <p>Tél. 02.41.59.11.10</p>
--	---

ANTENNE MSA MAUGES CHOLETAIS	<p>4 rue Michel Rabouan 49600 BEAUPREAU</p> <p>Tél. 02.41.75.58.70</p>
---	--

CONCILIATEUR	<p>M. GRIMAUD Joseph</p> <p>RDV à prendre auprès de la mairie de Vihiers</p> <p>Tél. 02 41 75 58 00</p>
---------------------	--

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	<p>M. CHAVASSIEUX Jean-Pierre Mme DUBOIS-BESSON Myriam</p> <p>Mairie de Maulévrier 49360 MAULÉVRIER</p> <p>Le samedi matin Prendre rendez-vous</p> <p>Tél. 02 41 55 00 29</p> 
---------------------------------------	---

DÉPUTÉ	<p>Mme SAINT PAUL Laëtitia</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permanences non communiquées à ce jour. • E-mail : laetitia.saint-paul@assemblee-nationale.fr 
---------------	--

**MISSION LOCALE DU CHOLETAIS****Tél : 02 41 49 81 00**

48 rue des Bons Enfants - CHOLET

Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, à la recherche d'un emploi et/ou d'une formation

Permanence à Yzernay, 3 rue du Souvenir, sur RDV
au centre médico-social

mercredi, vendredi

8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h30

**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES****Tél : 06 70 09 50 32**15 place du pré de la Halle - MAULÉVRIER
rambocage@agglo-choletais.fr

Lieu d'informations, de conseils et d'animations ayant pour objectif principal la qualité de l'accueil de l'enfant

Accueil physique et téléphonique

lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matinées récréatives à La Plaine

mardi

9h30 - 11h30

**MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS****Tél : 02 41 46 20 00**26 avenue Maudet
49321 CHOLET
aio.cholet@maine-et-loire.fr

Les Maisons départementales des solidarités regroupent sur un même lieu les services d'action sociale et médico-sociale du département, avec une double vocation : la prévention des difficultés individuelles et familiales ainsi que l'insertion des personnes en difficultés sociales.

ouvert tous les jours*

avec où sans RDV

(*pas d'AIO le jeudi matin)

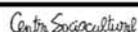
9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

(période scolaire)

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

(hors période scolaire)

Assistants sociaux, puéricultrice, consultation PMI, sage-femme, éducateurs...

**CENTRE SOCIOCULTUREL****Tél : 02 41 75 42 70**

Maison des services publics

Accueil du lundi au vendredi
2 rue du Comte de Champagny - VIHIER - LYS HAUT LAYON
accueil@csc-lecoindelarue.fr
http://www.csc-lecoindelarue.fr**9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30**

CAF de Maine-et-Loire - Technicien conseil

tous les lundis

uniquement sur rendez-vous
au 0810 25 49 30Travailleur Social CAF de Maine-et-Loire
Mme Jocelyne COULOTle mercredi et vendredi
(les matins)uniquement sur rendez-vous
au 02 41 71 71 39

M.S.A. (remboursements, retraites...)

Le mercredi

uniquement sur rendez-vous
au 02 41 31 75 75

F.N.A.T.H.

1^{er} mercredi

10h30 - 11h30

Assistante Sociale CARSAT (assurance maladie)

2 fois par mois

sur rendez-vous au 02 41 46 26 44

CARSAT - Suivi de dossiers (retraite vieillesse)

uniquement sur rendez-vous au 39 60

Permanence d'accueil et d'écoute psychologique

Pour les plus de 60 ans

le vendredi 9h30 - 12h30

sur rendez-vous au 02 41 75 42 70

Profession sport et loisirs

4^{ème} mardi

sur rendez-vous au 02 41 79 49 89

Défense du consommateur (Familles Rurales)

uniquement sur rendez-vous au 02 41 18 20 00

C.P.A.M. (Sécurité Sociale)**Tél : 36 46**

Permanence le lundi matin, uniquement sur rendez-vous

9h30 - 12h00

INITIATIVES EMPLOIS - INTER' EMPLOI LAYON SAUMUROIS**Tél : 02 41 56 11 13**

Accueils liés à la mise à disposition de personnel

lundi, mardi, jeudi, vendredi

14h00 - 17h00

mercredi

9h00 - 12h00

ESPACE EMPLOI

Tout public (demandeurs d'emploi, salariés, employeurs) pour toute question liée à l'emploi

lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h00 - 12h

OFFRES D'EMPLOI DU POLE EMPLOI

Consultation libre sur Internet

tous les matins de 9h00 à 12h00 et sur les temps d'ouverture de l'Espace Emploi

Un classeur des offres d'emploi proches de Vihiers est mis à jour les mercredis et vendredis.



CONCEPTION
ANIMATION

Projets autour du JEU

Monique PAPAIN
Ludothécaire

06 70 16 00 12

9 rue du Bocage - 49360 La Plaine

lud-anim.moniquepapain@orange.fr



Réflexologie

- plantaire
selon la médecine traditionnelle chinoise
- faciale
selon le dien ch'ang

Julie Payelle

1, rue Pierre Mérand
49360 La Plaine
06 15 36 73 75
juliereflexo@live.fr

Soins non thérapeutiques au sens médical

Arnaud GIRARDEAU
PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Nouvelles Energies - Electroménager



Neuf et
Rénovation



17 rue de la Croix Verte - ST PIERRE DES ECHAUBROGNES

Tél./Fax : 05 49 72 86 95 - Port. : 06 11 46 07 36

arnaud.girardeau@sfr.fr - N° SIRET 493 590 715 000 14



INSTINCT BOIS
Menuiserie - Charpente
Rénovation & Neuf

Quentin VALÉ

Artisan Menuisier Charpentier

06.10.49.44.01

71, rue du commerce - 49360 La Plaine

La Barrique du fond



CAVE et DISTILLERIE - 49360 Moulévrier

CAVE et DISTILLERIE

Jean Michel LOISEAU
Z.I. rte de Cholet - MAULÉVRIER

Tél./Fax : 0 241 555 333

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12h30 et 14h30 à 19 h



**Les Opticiens
MOBILES**



VOTRE OPTICIENNE A DOMICILE

Où vous voulez, Quand vous voulez !

Je me déplace sur le lieu de votre choix et me consacre entièrement au contrôle de votre vision, aux conseils et choix des produits (montures, verres, loupes, ...)



Prenez Rendez-Vous :

Vrignault Aurélie

06.15.55.94.97

avrignault@lesopticiensmobiles.com

Cerizay et ses alentours (50 km)



**Toute une banque
pour vous**

**CRÉDIT
AGRICOLE**

Agence de Vihiers

**15, 17, 19 place de Gaulle
49310 VIHIERES**

Tél. : 02 41 75 84 83 (appel non surtaxé)

E-mail : vihiers@ca-anjou-maine.fr

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, 414 993 998 RCS LE MANS, société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736, N° TVA intracommunautaire FR 04 414 993 998, 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 05/2018.

LA BOULE D'OR

BAR - RESTAURANT
NOCES - BANQUETS

SERGE CHEVALIER

49360 LA PLAINE
☎ 02.41.55.97.52.

VENTE DE LEGUMES BIO

LE SAMEDI DE 10h A 13h

chez

le producteur
à la cabane
du jardinier



FRANCOIS Alain
Le Grand Chiron
49360 La Plaine
02 41 55 99 67
martin_fr@hotmail.fr

Acier - Aluminium - Inox

BERNIER Gaëtan



ZI de l'Évêché - 3, rue Gustave EIFFEL - 49690 CORON
Tél. 06 10 66 21 23 - gaetanbernier@hotmail.fr

*** PRESTATION COIFFURE
HOMME-FEMME-ENFANTS**

*** COLORATION
100%VEGETALE**

*** MASSAGE CRANIENS
AYURVEDIQUE SHIROD'SENS**

*Reflets
des Cheveux*
salon de coiffure

A partir de septembre 2018

Je décide de travailler qu'avec des produits naturels, meilleurs pour la santé et celui de nos cheveux. J'espère vous satisfaire dans ce nouveau cheminement. Je me ferai un plaisir de vous renseigner.

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi : 9h30-17h30

Mardi, Jeudi : 9h30-18h30

Mercredi : **FERMETURE**

Vendredi : 9h30-19h00

Samedi 9h-12h

**4 place Saint-Gervais - 49360 La Plaine
02.41.30.64.51**

Garage PLAIN'AUTO

ZA La Promenade
49360 LA PLAINE

Tél : 02.41.55.98.70

Fax : 02.41.55.98.76



**Vente et réparation automobile
Motoculture
Dépôt gaz**

Lundi : 14H00 - 18H00

Du mardi au vendredi

8H30 - 12H30 14H00-18H00

SAMEDI MATIN : 9H00 - 12H00

Agenda :

- 4 et 5 août :

Concours de gros palets organisés par les Palets de la maison du Bois

- 18 août :

Randonnée vieux tracteurs, parc de la mairie, vers 16 heures

- 2 septembre :

Randonnée organisée par Famille Rurales La Plaine

- 7 septembre :

Pot de rentrée à l'école François Denéchère

- 17 novembre :

Soirée poulet basquaise organisée par le Tennis club plainais,
CSSP Basket et Somloir Yzernay Cerqueux Plaine Foot

- 21 décembre :

Marché de Noël organisé par l'Apel, École François Denéchère

» La Plaine

Mairie - Rue Bocage

02 41 55 92 43

mairie.la.plaine@wanadoo.fr

www.laplaine.mairie49.fr

